

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un an, \$3.00 - - - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

7ÈME ANNÉE, No 316.—SAMEDI, 24 MAI 1890

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIÉTAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



BEAUX-ARTS.— EN FAMILLE, TABLEAU DE M. L. LAURENT

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 24 MAI 1890

SOMMAIRE

TEXTE : A l'étranger, par S. du Lary.—Poésie : La laide, par Sully Prudhomme.—L'homme de lettres, par Pierre Bédard.—Les cloches, par P. G. Roy.—Bibliographie.—Poésie : Elle est jolie, par Jacques Normand.—L'aile noire, par Jean Alesson.—Génie civil (avec gravures).—Choses et autres.—A travers le Canada : Ottawa pittoresque, par Jules St-Elme. Curiosités scientifiques.—Pendant et après la tempête, par Maria Rosa.—Propos du docteur.—Primes du mois d'avril.—Notes historiques.—Feuilletons : Famille-Sans-Nom (suite), par Jules Verne.—Le Régiment (suite).

GRAVURES : Beaux-Arts : En Famille.—A travers le Canada : Ottawa : Les Chaudières.—Ottawa : Rideau Hall : Résidence du gouverneur-général.—La tour Judson à Chicago.—Gravures des feuilletons.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

A NOS CORRESPONDANTS

Nous prévenons encore une fois nos correspondants que tous les manuscrits ne portant pas une signature responsable pour la rédaction seront impitoyablement jetés au panier.

On comprendra facilement la nécessité de cette mesure quand on saura que bon nombre de correspondants anonymes nous expédient comme étant de leur cru et absolument inédite de la prose ou de la poésie *plagiée* çà et là dans nos recueils littéraires.

A L'ETRANGER

Vous savez que les Espagnols s'agitent, et que chez eux cela ne va pas sans quelques coups de fusils et quelques arrestations de généraux.

Mais ces graves nouvelles ne sont guère du domaine du chroniqueur ; il doit chercher à voir l'histoire par ses petits côtés, qui ne sont pas les moins intéressants.

Le jeune empereur d'Allemagne nous en offre un exemple ; il suffirait à défrayer seul chaque semaine une chronique entière.

S'il a volé aux Suisses leur idée de Conférence internationale, qui paraît avoir fait beaucoup de bruit pour rien, ce n'est certes pas qu'il manque d'imagination. Après avoir promené par toute l'Europe Sa Majesté impériale, il agite la diplomatie en la convoquant à Berlin, il étonne le monde et risque d'ébranler la machine constitutionnelle allemande en congédiant Bismarck, il bouleverse aujourd'hui l'organisation si forte de l'armée prussienne par son fameux rescrit sur le recrutement des corps d'officiers, et ces grandes mesures ne l'empêchent pas d'appliquer son activité dévorante aux plus minutieux détails.

Pourquoi l'empereur Guillaume préfère-t-il les lunettes aux monocles ? Il a sans doute ses raisons pour cela ; mais, sans les faire connaître, il interdit le monocle dans l'armée. Les borgnes eux-

mêmes devront porter lunettes, s'ils tiennent absolument à mettre sous verre leur œil unique.

Il n'est pas jusqu'au costume de ses sujets qui ne soit matière à rescrits pour l'empereur. Les gens qui fréquentent la cour ne s'étant naturellement pas donné le mot pour porter tous des manteaux taillés dans la même étoffe et sur la même mesure, le souverain a été choqué de cette diversité de costumes, et l'ordre est donné aux personnes admises près de lui, de se vêtir de manteaux sans manches, en draps noirs, à cols de velours. En somme, il y aura encore dans cette régularité même un aspect bien pittoresque, car tous ces manteaux de même taille s'arrêteront à la ceinture des uns et tomberont sur les talons des autres. Les petits hommes doivent être bien vexés, et l'on peut affirmer que le prince capable d'édicter une loi semblable est un grand homme.

La situation se complique en Allemagne ; Bismarck prend décidément l'attitude hostile qui était prévue, mais avec beaucoup plus de vigueur qu'on ne l'avait supposé. On assure, par exemple, qu'il va prendre position à la Chambre des seigneurs et qu'il ouvrira l'ère de l'opposition par un discours à sensation.

Le *Reichsbote*, dont les attaches avec le monde gouvernemental et la cour sont connues, parle même de Wallenstein civil et de position inférieure que prendra Bismarck au Reichstag. Après avoir été l'homme le plus considérable de l'empire, il deviendrait le n° 397 du Parlement. L'organe des progressistes constate que Bismarck est résolu à montrer les dents ; il se pourrait qu'il saisisse l'occasion de se présenter à la Chambre des seigneurs pour s'opposer à une atténuation du décret d'interdiction de l'importation des porcs et pour combattre le renouvellement du traité d'établissement avec la Suisse.

La *Gazette de la Croix* sollicite l'ex-chancelier d'abandonner une attitude intransigeante et de borner son activité à donner des conseils quand l'empereur lui en demandera.

En attendant, je puis vous assurer que Bismarck prend toutes ses mesures pour la lutte. Il a organisé son bureau de presse ; le docteur Chrysanter, un littérateur en même temps que médecin, travaille tous les jours avec le solitaire et met au net ses mémoires pour se justifier devant l'histoire. Le fameux docteur Blusch, l'auteur des *Propos de Table* a été appelé à Friederichsroube ; il serait destiné à jouer un rôle dans cette guerre qui s'ouvre et qui ménage des surprises à jet continu.

Il résulte de l'ensemble de tous ces phénomènes successifs que Bismarck est plus irrité que jamais ; sa souplesse, lors des événements de mars, l'attendrissement sentimental qu'on lui a prêté, ont promptement fait place à un ardent désir de se venger et d'organiser contre ce qu'on appelle ici la nouvelle ère une guerre impitoyable dans laquelle il aura le dessous. Déjà l'empereur a renoncé à supprimer les fonds des reptiles ; ceux-ci vont siffler aux frais et pour le compte de l'empereur.

Si seulement les Brésiliens qui ont voulu tâter de la République avaient à leur tête des gouvernants aussi économiques que le président de la République de Saint-Martin, ce serait pour eux une fiche de consolation. Mais c'est par leurs actes et non par leurs vertus que les fondateurs du nouvel ordre de choses veulent étonner le monde, et ils y réussissent. Pauvres Brésiliens ! Voilà un peuple qui n'était certainement pas bien mûr pour la liberté, comme on disait jadis.

Toutes les fois que des individus renversent un pouvoir établi, il est dans l'ordre qu'ils déclarent ensuite qu'ils seront eux-mêmes les représentants de l'autorité. Pourtant l'histoire nous apprend qu'en de telles aventures on consulte après cela la nation, non pour savoir ce qu'elle en pense, mais pour donner une couleur de consécration au fait accompli.

Le gouvernement brésilien, qui ne veut rien risquer, a trouvé mieux : il établira lui-même la constitution et en communiquera le projet aux jour-

naux, reflets de l'opinion publique, comme chacun sait, afin de tenir compte de leurs avis. Mais il est bon de ne pas ignorer, pour apprécier le procédé à sa juste valeur, que là bas l'état de siège est des plus rigoureux, que tout journal désagréable au gouvernement est instantanément supprimé et que les délits de presse sont soumis au conseil de guerre. Voilà qui donnera à réfléchir aux journalistes les plus indépendants.

En Angleterre, la Chambre des Communes a voté le bill agraire mettant à la disposition du gouvernement anglais 60,000,000 de piastres environ pour racheter des terres en Irlande. C'est la continuation de ce qui a déjà été fait, sans autre résultat que de permettre aux landlords de réaliser des propriétés dont ils ne tirent plus aucun profit. Mais le peuple n'y gagne rien : il ne fait que changer de créancier, ainsi que nous l'avons précédemment expliqué. La majorité se montre, du reste, de plus en plus dévouée au ministère et le pousse même dans une voie de réglementation minutieuse qui prouve bien que le *self government*, dont les publicistes ont tant parlé, est une vraie mystification.

Deux bills bizarres, essentiellement protectionnistes au fond, viennent, en effet, d'être votés : l'un astreint les bouchers à marquer sur la viande le pays de provenance, — ce qui est tout à l'avantage de la viande importée de France qui, sous le nom de viande de Bretagne, se vend plus cher que celle provenant de l'élevage hâtif pratiqué en Angleterre ; — l'autre bill astreint les marchandises étrangères à porter le nom du pays et de la localité où elles ont été fabriquées, et les marchandises anglaises à porter ces indications, plus le nom du fabricant et la mention : "fabriquées à la main, ou à la machine." C'est revenir aux règlements en usage au Moyen Age.

L'empereur de Russie vient de donner à la Serbie une nouvelle preuve de sa bienveillante sollicitude. Une commission a été nommée pour se rendre à Saint-Petersbourg ; elle est présidée par le colonel Oreschkowitch et a pour mission de remercier le czar de sa munificence et de prendre livraison de 60,000 fusils Berdan et munitions, ainsi que de cinq batteries de canons Krupp.

La régence a adressé au czar un télégramme exprimant la gratitude de la nation serbe.

On commente beaucoup cette nouvelle qui jette un jour tout particulier sur l'état actuel des rapports entre la Russie et la Serbie. L'affaire ne manquera pas de causer une vive impression à Sofia et à Vienne.

Les révolutions et la crise monétaire qui sévissent dans l'Amérique du Sud n'arrêtent pas les projets gigantesques.

On parle d'un chemin de fer colossal qui, passant par Panama, traverserait les deux Amériques du Nord au Sud. Comme il est bien entendu que le train comportera tout le confort nécessaire au bien-être de l'existence, les amateurs de voyages pourront parcourir d'une traite cette distance. Monter en wagon chez les Esquimaux et descendre chez les Patagons, quelle promenade !

S. DU LARY.

Il y a trois sortes d'ignorance : "ne rien savoir, savoir mal ce que l'on sait, et savoir autre chose que ce que l'on doit savoir".

La nature demande le nécessaire, la raison veut l'utile, l'amour-propre recherche l'agréable, la passion exige le superflu, la religion se plaît dans les privations.

La plus grande science de l'homme est de savoir qu'il n'est rien par lui-même, mais tout ce qu'il est vient de Dieu et doit être employé pour sa gloire. — SAINT AUGUSTIN.

POESIE

LA LAIDE

Femmes, vous blasphémez l'amour quand, d'aventure,
Un seul rebelle insulte à votre royauté ;
Ah ! c'est un pire affront qu'en silence elle endure
La jeune fille à qui la marâtre nature
A dénié sa gloire et son droit : la beauté !

L'amour ne luit jamais dans l'œil qui la regarde ;
Elle pourrait quitter sa mère sans périls.
La laide, on ne la voit jamais que par mégarde ;
Même contre un désir sa disgrâce la garde.
Pourquoi les jeunes gens l'accompagneraient-ils ?

Les jeunes gens sont fats, libertins et féroces.
La laide ? Pourquoi faire et qu'en ont-ils besoin ?
Ils la criblent entre eux de quolibets atroces,
Et c'est un collégien que, dans les bals de noces,
On charge de tirer cette enfant de son coin.

Pauvre fille ! elle apprend que, jeune, elle est sans âge,
Sœur des belles, et née avec les mêmes vœux ;
Elle a pour ennemi de son cœur son visage,
Et, tout au plus, parmi les compliments d'usage,
Un bon vieillard lui dit qu'elle a de beaux cheveux

Depuis que j'ai souffert d'une forme charmante,
Je voudrais de mon mal près de toi me guérir,
Enfant qui sais aimer sans jamais être amant,
Ange qui n'es qu'une âme et n'as rien qui tourmente,
Pourquoi suis-je trop jeune encor pour te chérir.

SULLY PRUDHOMME,
De l'Académie Française.

L'HOMME DE LETTRES

A CHS-M. DUCHARME

Après la mission sacrée du prêtre, en est-il une plus sublime et plus efficace que celle de l'homme de lettres ? Elève de la nature, il doit posséder dans son âme tout ce qu'elle a de beau, de grand, de bon et d'aimable ; non content de jouir de ces douces impressions que donnent les spectacles grandioses, les merveilles nombreuses que la main de Dieu a semé libéralement sur la terre et sur la voûte azurée des cieux, il s'attache par un style noble, riche et harmonieux à faire passer dans l'âme du lecteur ces mêmes jouissances, ces mêmes sensations dans lesquelles il se complaisait.

S'il marche dans des spéculations mathématiques, il convainc son semblable par une sûreté étonnante de jugement, par une profondeur de calcul qui décide sans se tromper ; Pascal, Leibnitz, et bien d'autres, ont porté au plus haut degré de perfection dans leurs écrits ces qualités éminemment précieuses.

S'il erre dans la poésie, il ne raconte plus, il chante ; il ne décrit plus, il peint ; il n'est plus d'ici-bas, il appartient à cette région sublime où tout n'est que grandeur et tendresse, où les joies et les pleurs, l'amertume et le plaisir, la haine et l'amour se succèdent, s'unissent, se séparent et s'amalgament de nouveau, formant ainsi une suite d'émotions diverses qui enthousiasment et transportent l'âme du poète.

C'est ainsi que Virgile nous charme par l'harmonie de son style, et la tendresse de ses pensées, que Corneille nous étonne et nous frappe par sa sublimité et sa noblesse, que Victor Hugo nous entraîne dans des lieux qui respirent la fraîcheur et la joie pour passer tout à coup à une scène lamentable, que Lamartine sait porter au cœur de l'homme, l'amour et la douceur, la tristesse et la joie.

Si l'homme de lettres doit pénétrer de ses idées une assemblée qui l'écoute religieusement, il cherche à persuader et à convaincre ses auditeurs. Sa voix devient de plus en plus puissante ; son geste se multiplie, son visage trahit les divers sentiments qui agitent son âme ; la foule est fascinée par une éloquence si merveilleuse, et suivant l'orateur d'une manière aveugle, elle fera avec lui les grandes actions qu'il médite dans l'intérêt de son pays ou de ses semblables.

Annibal, César, Cicéron, Bossuet, Bourdaloue, Massillon, Napoléon, ont su accomplir par l'éloquence de leur parole, des actions sublimes, des choses

étonnantes qui excitent toujours l'admiration des peuples.

L'homme de lettres, possédant une si grande puissance, doit s'attacher à conduire ses semblables dans la voie du beau, du bon, et du grand.

Les lettres, de tout temps, ont eu sur les peuples une influence remarquable.

" Chez les anciens, dit Delille, elles étaient un ressort utile qui remuait puissamment les esprits de la multitude ; et les poètes et les orateurs furent en quelque sorte les premiers législateurs."

Comme sur les gouvernements, les lettres agissent beaucoup sur le moral d'un peuple, et c'est là le principal attribut des lettres.

Aujourd'hui ce sont les livres qui font les nations, et l'écrivain soucieux du bonheur et de la gloire de sa patrie, doit se garder de consacrer son talent à produire de ces œuvres maudites qui de nos jours sont malheureusement trop répandues, et qui perdent un si grand nombre de belles intelligences. L'écrivain ne doit posséder qu'une ambition, celle de faire du bien en s'illustrant soi-même. Qu'il se garde d'employer son talent pour faire des nobles sentiments du cœur et des qualités inestimables de l'esprit un commerce honteux et vil.

" Que le véritable homme de lettres, s'écrie Thomas, est différent. Tout ce qui trouble et agite les autres hommes n'a point d'empire sur lui. Il ne court point après les récompenses ; la sienne est dans son cœur. Si les richesses s'offrent à lui, il s'honore par leur usage ; si elles s'éloignent, il s'honore par sa pauvreté."

Pierre Bidard

LES CLOCHES

Les cloches ! Elles sont nos compagnes inséparables. Elles nous accompagnent dans toutes nos actions. Elles prennent part à toutes nos joies, à toutes nos douleurs.

Le matin, à l'aube naissante, alors que dans la nature tout se réveille, elles nous avertissent que le dur labeur quotidien doit commencer. Le soir, lorsque le crépuscule descend lentement sur l'horizon, elles nous disent qu'il est temps de remercier le Créateur des bienfaits de la journée.

Au baptême, leurs sons joyeux saluent l'entrée du nouveau-né dans le monde. A la première communion, elles se réjouissent avec celui qui pour la première fois reçoit le pain de vie.

Plus tard, lorsque celui dont elles ont salué la naissance aura parcouru cette *via dolorosa* qu'on appelle la vie, ce seront elles qui lui jetteront le dernier adieu. Avec ses parents, avec ses amis, leurs voix d'airain gémiront. Et lorsque leurs glas funèbres auront cessé de tinter, peut-être sera-t-il déjà oublié. Mais les cloches ne l'oublieront pas. Au bout d'un an, elles le rappelleront à la mémoire de ses parents, de ses amis, et les leur demanderont un souvenir, une prière.

Les cloches ! n'est-ce pas elles qui consolent le colon enfoncé dans la forêt profonde. Il a peiné toute la journée, le pauvre hère, tout son corps est couvert de sueurs brûlantes, il est bien près de se décourager. Mais là-bas, dans le petit vallon, la douce voix de la cloche de l'humble chapelle commencera à sonner l'angelus du soir, et alors le colon à ce son bien connu tombera à genoux et son courage prêt à faiblir reprendra de nouvelles forces dans la fervente prière qu'il adressera au Créateur.

Sur l'océan, lorsque la tempête dans toute sa fureur empêche le pilote de diriger son navire, la cloche de la petite chapelle bâtie sur les rochers tintera, à travers la tempête, son lent et triste glas, et le pilote, averti par ce son étrange, prendra une autre direction.

Les cloches ! elles nous font souvenir. Pourquoi Napoléon pleurait-il à chaudes larmes, alors que, emprisonné sur son rocher entouré de toutes parts par la mer immense, il entendait le son de la cloche de la chapelle de Ste-Hélène. Ah ! c'est que ce son lui rappelait tout son passé. Une cloche avait sonné au jour de son baptême, une cloche s'était

réjouie avec lui au jour de sa première communion, ils avaient sonné à toutes volées au jour de son sacre les gais carillons de Notre-Dame, et maintenant seule la pauvre petite cloche de Ste-Hélène annoncerait à l'océan sans échos, la mort de celui qui avait fait trembler l'Europe entière.

Les cloches ! Pour ceux dont le malheur a été le partage, pour ceux dont la vie n'a été qu'une longue suite de désillusions, elles sont une consolation. Elles leur annoncent à ceux-là que le véritable bonheur n'est pas ici-bas, elles leur disent qu'au ciel il faut placer ses espérances.

Pierre Georges Roy

BIBLIOGRAPHIE

Il nous fait plaisir d'accuser réception d'une intéressante brochure intitulée *Question du travail devant la Société de St Vincent de Paul de Mont-réal*.

Elle renferme l'allocution prononcée par le président du conseil particulier, à l'assemblée générale du 20 avril 1890.

Dans cette allocution, M. le président s'élève avec raison contre certains abus, se rapportant à la question ouvrière, et plus particulièrement contre l'ostracisme pratiqué contre ceux qui ne sont pas de l'union.

Les abus du temps et de la règle, grief dont le public souffre de plus en plus, occupent aussi son attention :

" Les ouvriers dit-il, sont payés à l'heure. Vous avez une petite réparation à faire faire. Vous priez le chef de l'atelier de vous envoyer un homme. Il vous en envoie deux, c'est la règle. Souvent ils s'installent chez vous avec le même sans gêne que s'ils étaient dans leur boutique ; défont et refont en peu de temps, dans quelques heures ; puis ils repartent ; mais ils ne rentrent à l'atelier qu'à vers le soir, et vous chargent à vous toutes les heures écoulées depuis leur départ du matin. Il est même venu à ma connaissance que des ouvriers se sont fait payer le soir, par leur patron des heures de travail supposé fait chez un citoyen qui ne les avait ni demandés, ni vus, ni connus. C'est le patron qui a été cette fois victime de ce vol."

Tout le monde connaît au moins de nom l'arithméticien Barrême, auteur du livre des *Comptes faits*. Mais ce qu'on ignore plus généralement c'est que ce calculateur était poète à ses heures.

Il a rimé de la sorte l'éloge de l'argent.

L'argent fait aujourd'hui le destin des humains ;
L'argent est une force à laquelle tout cède ;
L'argent sans s'émouvoir pousse les grands desseins
L'argent est aux malheurs un souverain remède ;
L'argent est le pivot des banquiers, des marchands ;
L'argent est le recours des bons et des méchants ;
L'argent est des auteurs le premier point de vue ;
L'argent est un objet où visent tous les arts ;
L'argent fait traverser les mers et les hasards ;
Et l'argent est l'agent qui fait que tout remue,
L'argent seul peut changer un misérable sort ;
L'argent est une clef d'une douce puissance ;
L'argent dans le péril nous peut ouvrir le port,
Parce qu'il charme tout lorsqu'on en fait l'avance.
Dans ce vaste univers chacun lui fait la cour ;
L'argent tient sous ses lois et l'honneur et l'amour ;
Pour l'honneur et l'amour il brise les obstacles ;
L'argent gagne le cœur dans un chaste dessein ;
L'argent rend beau le laid et le malade sain,
Et l'argent en un mot fait presque des miracles,
L'argent a tout pouvoir sur la terre et sur l'onde ;
L'argent fait tout le bien et tout le mal du monde.

Les vers ne sont pas fameux, et il y aurait beaucoup à reprocher aux aphorismes, mais cette pièce peut-être considérée comme une véritable curiosité littéraire.

Dans les notes historiques de la semaine dernière il s'est glissé une erreur que nous tenons à rectifier. Dans le paragraphe concernant la chapelle du Sacré-Cœur, c'est M. Victor Roy, aujourd'hui de la société Roy & Gauthier, qui en a été l'architecte, et non M. Boire, tel que publié.

ELLE EST JOLIE

MONOLOGUE

L'autre jour, mon vieil oncle Eloi,
—Oncle du côté de ma mère,—
Me dit : " Mon cher, réjouis-toi,
Je viens de trouver ton affaire !
Famille honnête, bon maintien,
Position très établie.
Enfin —ce qui ne gêne rien !—
Elle est jolie ! "

—Bravo ! répondis-je alléché
Par le programme du bonhomme,
Mais, du moins, avant le péché,
Je voudrais voir ce qu'est la pomme.
Cette enfant,—ô mon oncle Eloi !—
Par vous est peut-être embellie ?
—" Non ! va ! . . . tu diras comme moi :
Elle est jolie ! "

—" Eh bien ! soit ! faites-la-moi voir . . .
Ménagez-nous quelque soirée
Suivant l'usage, en habit noir,
Simple et nullement préparée
Je contemplerai de plein gré
Cette jeune fille accomplie
Et peut-être aussi je dirai
Qu'elle est jolie ! "

Ce soir, —vous l'avez deviné
Rien qu'à ma superbe tenue,—
Par mon oncle je fus mené
Dans une maison inconnue.
On dansait. Il me dit : " Voici ! "
La salle était toute remplie
—" Où ? " —" Là-bas ! " —" J'y suis ; voyons si
Elle est jolie ! "

Et je regardai, longuement . . .
Eh bien ! . . . Mais j'ai grand tort peut-être
De formuler mon jugement :
Quelqu'un ici peut la connaître ?
—" Non ! " me répondrez-vous . . . Qui sait ? . . .
D'ailleurs, est-ce chose polie
De décider ainsi qu'elle est
Ou non jolie ?

Je m'étais toujours dit : " Je veux
Une femme brune " ; elle est blonde . . .
" Des yeux noirs " ; elle les a bleus . . .
" Très mince " ; elle a la taille ronde . . .
" Petite " ; elle est grande, vraiment . . .
" Très rose " ; elle est plutôt pâlie . . .
—" Bah ! . . . répondez-vous, du moment
Qu'elle est jolie ! "

Puisque vous tenez tant, mon Dieu,
A mon opinion formelle,
Je dirai qu'en cherchant un peu
On doit trouver aussi bien qu'elle.
Non ! ce n'est point une beauté
Que l'on adore à la folie
Dont on dit, d'un air exalté :
Qu'elle est jolie ! "

Non ! ce n'est point du tout cela.
L'enfant n'est pas une merveille.
Mais laide, non ! . . . bien loin de là !
Ce qu'elle a de mieux, c'est l'oreille !
Son nom,—je vous le dis tout bas—
Me paraît d'un fade : Julie !
Mais, du moins, si Julie, hélas !
Était jolie !

Vrai ! cela me déplairait fort !
Agissons donc avec prudence.
Julie, assez froide à l'abord,
Est-elle laide, en conscience ?
Magnifique dot, paraît-il,
Position bien établie
Elle me paraît de profil
Presque jolie !

Réfléchissons un peu, pourtant,
Avant d'abandonner l'affaire
Est-il tout à fait important
Disons même plus . . . nécessaire
De prendre pour femme, entre nous,
La jeune fille qu'on publie
Partout et de l'aveu de tous
Comme jolie ?

Est-ce un plaisir à souhaiter,
Quand dans le monde on se transporte
Avec sa femme d'écouter
Deux messieurs causant de la sorte :
" Dis donc . . . la dame en bleu . . . tu sais ?
—" Je crois bien, mon cher . . . accomplie !
Un dos ! . . . des bras ! . . . un vrai succès !
Et puis, jolie ! "

En outre—point essentiel—
C'est une famille choisie
Le beau-père est un pot de miel,
La belle-mère une ambrosie.

A ce couple rare et charmant
Heureux celui-là qui s'allie !
Allons ! elle est décidément
Assez jolie !

Assez ! qu'ai-je dit ? c'est trop peu !
Plus j'y songe, et plus son image,
Comme un rayon paisible et bleu
Sortant de l'ombre, se dégage
La grand'tante, un bon million,
Est, m'a-t-on dit, très affaiblie,
Laide ? elle ! quelle illusion !
Elle est jolie !

J'avais regardé de travers
Sans doute et me trompais moi-même.
Maintenant, les cieux sont ouverts
Et je sens déjà que je l'aime !
Oui, certes, je l'épouserai.
Tu seras ma femme, ô Julie !
Cher oncle Eloi, vous disiez vrai :
Elle est jolie !

JACQUES NORMAND.

L'AILE NOIRE

I

Que l'on se représente une vaste bonbonnière,
autrement dit une chambre à coucher drapée de
tentures aux couleurs sourdes et reposantes, cou-
verte d'un tapis épais sur lequel s'appuient molle-
ment des meubles élégants et neufs, en bois par-
fumé d'Amérique.

Mille feux mobiles jetés par les vernis, les cris-
taux et les détails d'orfèvrerie, répercutent le
mouvement, la vie.

Pour cet ameublement, on a voulu observer au-
cun style, imiter aucune époque, suivre la mode
d'aucune nation. La jeunesse et l'amour se sont
créés là une retraite, un nid approvisionné de dou-
ceurs de la vie matérielle et de jouissances morales :
une bibliothèque bourrée de livres et un piano
coudoient l'inéluctable armoire à glace et les di-
vans du Daghestan, tous meubles choisis chez les
décorateurs modernes, lesquels ont autant de goût
que leurs prédécesseurs des autres siècles, autant
d'habileté que leurs confrères d'au delà les fron-
tières françaises.

Une jeune femme est là, assise devant un guéri-
don sur lequel un repas est servi, mais auquel on
touche peu, car un drame muet se joue dans cette
chambre, entre la mort qui bat de son aile noire la
porte et le bonheur qui défend son gîte.

Une bise glaciale cristallise la buée des vitres.
Au dehors la nuit est sombre et le silence profond ;
les voitures sont rares dans cette localité qui s'appe-
lait jadis le village de Passy. Il n'est pourtant que
huit heures du soir.

La lumière de la lampe qui glisse sous l'abat-
jour dessine et colore cette femme. Ses abondants
cheveux blonds, fins et frisant, encadrent comme
par une auréole son joli visage de vingt ans. Le
jabot de son peignoir de velours bleu fléchit à
chaque assouplissement de la taille ; le peignoir
s'entr'ouvre et alors, dans un clair-obscur charmant
apparaît la chair rose de sa gorge, libre dans sa
première alvéole de soie et de dentelles.

A deux pas, au creux d'un berceau où l'on vou-
drait se peletonner, on entrevoit, dormant, une
petite tête jouffue, et, sortant de la couverture, un
poing mignon refermé sur une poupée.

Le guéridon touche au lit.

Et dans le lit est un mort.

Un mort vivant encore, assis, le torse maintenu
par une pile d'oreillers. C'est un jeune homme de
vingt six ans, le père du petit être qui sommeille,
le mari adoré de la jeune femme.

Ils se sont mariés, lui à vingt deux ans, elle à
quinze ans.—Lafayette s'est marié à seize ans.—
La quatrième année de leur union s'est accomplie
à midi ; or, c'est ce doux anniversaire que le mou-
rant veut fêter quand même. On a obéi, en pleu-
rant, mais on a obéi. Volonté de mourant !

—Donne-moi encore un peu de champagne, ché-
rite, je sens que cela me fait du bien, dit le malade
de sa voix grise de phthisique.

—Non, je t'en prie, le médecin me grondera.

—Une goutte, il est si bon, je me sens renaître,
avec un tantinet de ta bonne crème au chocolat.

—Tu n'es pas raisonnable, ta semoule suffit, nous
verrons demain.

—Je t'en prie . . . comme pour la poupée de
Jeanne.

II

La jeune femme cède encore. Le malade par
bonheur, ne voit pas combien sont rouges et endo-
loris par les pleurs les beaux yeux qu'il aime tant.

Il avale péniblement une cuillerée de crème et
l'arrose d'une gorgée lente.

—Délicieux ! embrasse-moi, ma Paule bien-aimée.
Ce serait assez joli tout de même si j'en revenais.
La parque Atropos me fais des œillades, je le vois
bien, mais je crois qu'elle peut remettre en poche
ses ciseaux. Nous retournerons dans les bois, va,
chérie ; nous irons revoir les boutons d'or illuminer
les prairies, le long de l'étang de Mortefontaine.

—Oh ! oui. Te rappelles-tu le petit coin où nous
nous sommes mis à l'abri ! . . . Il pleuvait.

—Sous le châtaignier aux écureuils.

—Nous grimperons jusqu'à Sainte-Marguerite-
des-Bruyères.

Étions-nous bien là, tous les deux, seuls !

—Te souviens-tu du bouleau sur lequel tu as
gravé mon nom et le tien ?

—J'irais d'ici à lui, les yeux fermés.

—Combien le monde se moqueront de nous et
de nos inscriptions . . . !

—Et combien il aurait tort ! Je crois que tu
m'aimais mieux en ce temps-là.

—Méchant !

Elle l'enlace et l'embrasse tendrement.

—Ce serait idiot de mourir maintenant, reprit
le malade. A peine notre nid est-il formé, à peine
ai-je eu le temps de te faire la cour, car rien n'est
plus gentil que de faire la cour à sa femme. Mourir !
Je n'ai que vingt-six ans, tu n'en n'a pas vingt.
Nous nous aimons trop, d'ailleurs. Mourir ! Je
ne veux pas. Donne-moi un peu de champagne.

—Non, non, non, tu n'est pas raisonnable ; tu
vas mieux, tu vas tout gâter.

—Pour un anniversaire aussi tendre, madame,
vous n'avez rien à me refuser. Ah ! si je me por-
tais bien ! Allons, une goutte de champagne, mes
lèvres sont sèches, je te jure que cela me fera du
bien.

—Non, monsieur, vous n'êtes qu'un petit pochard.

—Je ne te demande pas la rasade de Panard,
nous ne sommes pas au Caveau.

Elle présente le verre, il prend une gorgée, et
mari et femme s'embrassent longuement encore.

—Tiens, dit-il, ce baiser pour Jeannette, porte-
le-lui, ses joues sont si appétissantes. Elle est
plus jouffue que moi, hein ? C'est toi qui m'a
donné cet ange-là, ton portrait, tu sais.

Un accès de toux affreuse, funèbre, secoue bru-
talement le corps maigre du pauvre garçon, qui
retombe épuisé sur le bras vigilant de son amie.
Celle-ci couche son cher fardeau et le couvre pieu-
sement. Des larmes tombent chaudes sur les draps,
mais il ne voit rien.

L'aile noire frôle la porte.

III

—As-tu fini ta dinette ? reprit-il dès qu'il put
parler.

—Oui, tu veux quelque chose ?

—Fais-moi un peu de musique, joue-moi : *Salut,
demeure chaste et pure*, que nous entendions il y a
juste un an, pour cette même fête.

Et la pauvre femme, envahie par le désespoir,
ouvre le piano et joue le morceau désiré.

—Pas cela, non mignonne, joue une page plus
gaie, ce que tu voudras, la marche que nous chan-
tions tous les deux, sur la route, en revenant de
Montmeillant, tu sais

—La chanson du *Casque*, du *Cœur* et de la
main.

—Oui.

Elle joue la marche avec un entrain extraordi-
naire ; ces phrases pimpantes la reportaient aux
beaux jours et la grisaient. Son mari agitait sa
longue main décharnée sur le devant du lit, s'ef-
forçant de marquer le rythme ; elle s'en aperçut,
et toute ravie de l'effet, elle joignit les paroles à la
musique. Ce fut pour son imagination une course
affolée à travers le feu d'artifice des souvenirs de

bonheur, elle gravit cette resplendissante échelle de Jacob sous la cadence de sa chanson joyeuse.

Après une finale sonore, le sourire aux lèvres, quelques bribes de refrain encore à la bouche, — le présent n'était-il pas effacé ? — elle retourna auprès du compagnon aimé de son rêve.

Il venait d'expirer.

IV

Elle le crut endormi ; elle se replaça sans bruit dans le fauteuil et se prépara à passer cette nuit comme elle avait passé les précédentes, l'oreille éveillée, prête à donner au moindre appel ces mille soins menus qui prolongent l'existence d'un malade et quelquefois le sauvent.

Ses yeux un peu taris, se portaient alternativement sur le berceau et sur le grand lit. Sous la protection du silence de la nuit, son esprit s'enfonçait dans les rêves extatiques de la jeune mère et de l'épouse. Peu à peu, la lassitude s'imposant, ses yeux se fermèrent sous l'influence d'une bienfaisante torpeur.

Elle se réveilla en sursaut, croyant avoir été appelée, — la pendule venait de sonner, — elle se leva, examina son mari : il ne bougeait pas. Elle regarda le cadran : il marquait deux heures. Le malade avait donc dormi pendant quatre heures sans crise. Quel bonheur ! S'il allait être sauvé !

Le cadavre, déjà froid, se raidissait ; les pieds saillants repoussaient le montant du lit et le faisaient craquer.

Pensant que le bien-aimé s'était remué, elle s'approcha de lui, et à voix basse lui parla.

— Tu désires ?... Non ?... Dors mon Jean.

Sa voix se perdit dans son cœur, elle effleura des lèvres le front tendu et glacé du malade.

— Tu es gelé, murmura-t-elle.

Elle prit doucement le bras qui pendait pour le remettre sous la couverture, il était raide. Par une commotion instinctive, elle appliqua sa main ouverte sur le visage du mort ; la sensation fut horrible ; elle fit sauter l'abat-jour, regarda de près et poussa un cri rauque.

Elle passa ses bras sous les épaules du mort et l'appela.

— Mort ! Tu es mort, Jean, ma vie, mon tout ! Jean, mon Jean, tu es mort !

— Et, sanglotant, suffoquant, elle demeura la figure appuyée sur la poitrine de celui qui ne l'entendait plus.

— On va te mettre en terre ; je resterai seule ici, non, non, on m'entertera avec toi.

Elle saisit un flacon de laudanum et le porta follement à sa bouche.

— Maman ! murmura l'enfant qui s'éveillait. Ce nom si doux fit un miracle.

La brave épouse crut que la chère âme envolée venait de se transmettre dans la petite tête blonde de leur fille ; alors se détournant de l'Occident pour aller vers l'Orient, elle s'agenouilla auprès du berceau et contempla dans un transport d'amour céleste la vivante et délicieuse miniature humaine.

— Oui, ta maman, c'est moi ; elle vit, ta maman, elle vivra, mon ange, car, toi, c'est toujours lui.

JEAN ALESSON.

GÉNIE CIVIL

LA TOUR AMÉRICAINE DE 1,600 PIEDS

Depuis le succès sans précédent de la tour Eiffel, en 1889, il semble admis, dans le monde entier, qu'une exposition universelle ne compterait pas, si elle n'était ornée d'un monument de ce genre ; mais, le principe admis, il faut aujourd'hui varier la forme et surtout faire plus grand. L'ingénieur français aurait certainement conçu et construit tout aussi facilement une tour de hauteur double, et ce n'est pas un de ses moindres mérites que d'avoir su se borner et de s'être fixé la limite suffisante pour exciter la curiosité, que disons-nous, l'enthousiasme des foules. Malheureusement pour les successeurs, cet enthousiasme ne peut se renouveler que si on lui offre quelque chose de nouveau, et les voilà entraînés à monter plus haut. Ce n'est là que question

d'argent ; mais trouver une nouvelle forme, séduisante et élégante, semble plus difficile, si nous en croyons les quelques projets déjà mis en avant.

Nous ne parlerons pas de la tour anglaise de Walkin ; le concours auquel donne lieu le plan sur

vrière n'hésitent jamais à dépenser quelques dollars pour un plaisir, pour une sensation nouvelle ; on peut donc admettre l'exactitude des prévisions des promoteurs de cette entreprise ; ils feraient une bonne affaire et M. Judson aurait sa réclame.

Quant à l'esthétique, les gens d'affaires s'en préoccupent fort peu. Au surplus, cette tour n'est pas plus vilaine que la plupart des cheminées d'usines.

CHOSSES ET AUTRES

— Les voyageurs en Russie sont obligés d'avoir leur photographie collée sur leur passeports.

— Dans Amsterdam, Hollande, il y a 10,000 ouvriers tailleurs de diamants, tous Juifs.

— Le général Caprivi, le nouveau chancelier allemand ne quitte sa pipe que pour dormir, et boit la bière par gallon.

— Dans la Nouvelle-Ecosse, l'on a extrait 1,756,000 tonnes de charbon, en 1889, dans les régions minières.

— Il ne reste de vétérans qui, ayant combattu sous Napoléon Ier, et reçoivent \$50 par année de pension, que 112 braves contre 180 en 1888.

— Le prince de Galles parle mieux l'allemand que l'anglais ; cela tient à ce que dans la chambre destinée aux enfants princes, sous la surveillance de nourrices, la langue allemande seule a été employée jusqu'à ce qu'Albert ait eu 12 ans. Le prince de Galles parle très couramment et correctement le français.

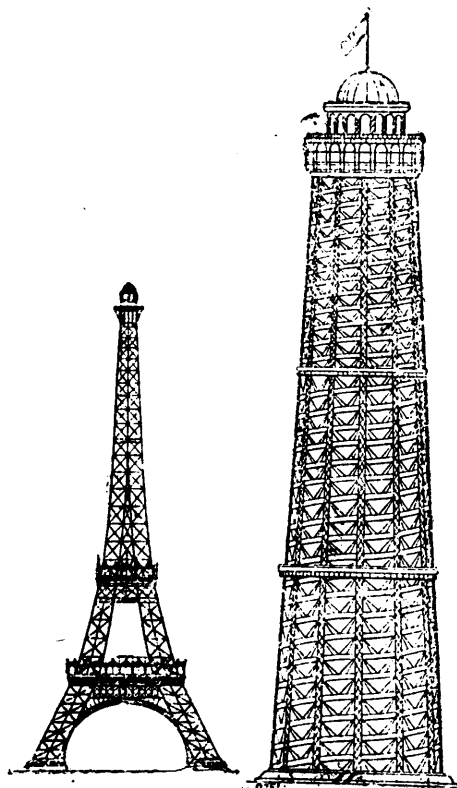
— Les chevaux ont commencé à être ferrés vers le IX^e siècle, et cela pendant la saison des gelées. En 1061, le roi Guillaume d'Angleterre ordonna de ferrer les chevaux, mules et ânes. Les Grecs et les Romains employaient du cuir pour protéger leurs animaux de se blesser les pieds sur les routes.

— Un nouveau procédé pour supprimer la fumée attire en ce moment l'attention des compagnies de chemins de fer et autres, et obtient, paraît-il, d'excellents résultats.

Par le nouveau procédé, on obtiendrait plus de chaleur de deux ou trois tonnes de charbon qu'on n'en obtenait jusqu'ici de quatre ou cinq tonnes. Un jet de vapeur d'une température de 600 degrés est introduit dans la boîte à feu.

L'oxygène, par son affinité pour le carbone de charbon, fait brûler celui-ci à blanc, de sorte qu'il se transforme en acide carbonique, et non en oxyde de carbone. L'hydrogène séparé de l'oxygène de l'eau se combine avec tout ce qu'il rencontre d'oxygène libre dans l'air et brûle, lui aussi, à blanc. Il n'y a plus alors de fumée, puisque tout le carbone est consumé.

LA POPULATION DE L'ENFER.—L'on peut dire avec une grande justesse : " Où diable la statistique va-t-elle se loger ? " Un de ces hommes qui dévouent leur vie à la science par de certains calculs, est arrivé à des résultats curieux. En nombre rond, la population de la terre est de 1,300,000,000, de laquelle 300,000,000 sont chrétiens, l'autre million étant des Mahométans, Boudhistes, Juifs, païens et athées. Toute la race a été condamnée pour la faute d'Adam. La chronologie de la Bible donne à la terre 6,000 ans d'existence. D'Adam au Christ, il s'est écoulé 4,000 ans, et aucune âme n'a été sauvée. A cette époque, la population était alors de 1 milliard. Pendant 3 siècles, une génération de 3,000,000,000 a disparu. Si tous les chrétiens, qui ont jamais vécu sur la surface de la terre ont été sauvés, le nombre n'élèvera pas à plus de 18,000,000,000. Maintenant si nous déduisons cette dernière somme du grand total de 177,000,000,000, nous trouvons 159,000,000,000 d'esprit qui subissent les tortures de l'enfer. Certainement ces chiffres ne sont qu'approximatifs ; mais si nous nous en rapportons aux calculs de ce statisticien merveilleux, il y aurait dans le ciel 1,800,000,000 esprits et dans l'enfer 175,000,000,000. Le monde devient bien dépravé, et saint Pierre n'a plus d'ouvrage.



Tour Eiffel et tour Judson à la même échelle

lequel elle sera construite n'est pas celui qui sera adopté.

Celle que nous représentons ici, à côté d'une tour Eiffel de grandeur proportionnée, est proposée pour l'exposition de 1892 aux Etats-Unis, et vraiment elle semble conçue pour démontrer que la grandeur n'exclut pas la laideur. Si elle fait la gloire des Etats-Unis, ce ne sera certainement pas au point de vue du goût dans les choses architecturales.

Au surplus, son auteur, M. W. L. Judson, ne s'est pas arrêté à ces détails ; en concevant une tour de 1,600 pieds de hauteur, il a voulu, non seulement lui donner une solidité à toute épreuve, mais surtout en faire une gigantesque réclame pour un tramway à traction pneumatique de son invention. Or, pour donner à ce tramway un rôle dans son monument, il l'emploie à monter les voyageurs jusqu'au sommet par une route inclinée, s'enroulant en une hélice autour de la construction. Cette gigantesque spirale impliquait cette forme de chandelle, qui est loin d'être la meilleure au point de vue de l'utilisation des matériaux employés, et dont M. Eiffel n'aura pas lieu d'être jaloux.

Une compagnie offre de construire la tour de M. Judson, pour la modeste somme de \$2,500,000 qui, pense-t-on, serait bientôt couverte par le prix des ascensions fixées à un dollar. La nouvelle tour posséderait, en effet, une capacité de transports dont les ascenseurs de la tour Eiffel ne sauraient donner une idée.

Deux routes hélicoïdales, indépendantes et superposées, s'élèveraient de la base jusqu'au sommet avec une largeur variant de 72 pieds à la base à 50 pieds au sommet. Chacune ferait dix-sept circuits complets, et aurait une longueur développée de 4 milles, avec une pente moyenne de 8 pour 100.

L'une des voies serait livrée aux véhicules de toutes sortes, et on pourrait arriver jusqu'au sommet dans sa propre voiture ; l'autre serait réservée à une double ligne de tramways du système Judson, portant chacun soixante voyageurs, et partant toutes les demi-minutes.

La tour aurait 490 pieds de diamètre à la base, son noyau central, cylindrique, en aurait 280 et serait divisé dans sa hauteur par dix planches circulaires, dont l'emploi n'est pas encore indiqué. On propose d'y établir d'immenses hôtels populaires.

L'argent n'a pas la même valeur aux Etats-Unis qu'en France ; la vie y est fort chère, mais les salaires y sont très élevés, et les gens de la classe ou-



OTTAWA PITTORESQUE

Voici le parc Major, encore un des plus beaux endroits d'Ottawa pittoresque. C'est une connaissance à moi un peu plus intime, vu que l'occasion d'y passer m'est offerte à peu près tous les jours. Aussi, cette fois, je ne vous le décris pas par le détail, comptant bien que nous aurons lieu d'y revenir ensemble, quelque bon jour, amis lecteurs, si vous me continuez votre faveur.

Je me dispenserai donc d'en parler au long, aujourd'hui. Son joli lac argenté par les rayons du soleil, sa petite forêt de sapins, ses ponceaux rustiques, ses miniatures de vallées et de plateaux où l'art a complété la nature, ses larges allées, son gazon d'émeraude, ses beaux arbres élancés, ses tendres fleurs et par-dessus tout ses gentilles promeneuses, je serai si audacieux, au temps voulu, que d'essayer à vous en révéler les charmes. Traversons le donc, cette fois, sans désemparer, dans toute sa longueur d'une dizaine d'arpents, depuis la rue transversale St-Patrice jusqu'à la grande rue Rideau de même directions resserré qu'il se trouve, assez à son aise cependant, entre l'avenue Mackenzie et le canal Rideau. Hâtons-nous d'arriver aux buttes du Parlement : il me tarde de vous mettre en face d'un second panorama splendide et digne en tous points du premier.

Toutefois avant que de sortir du parc Major, je dois à votre légitime curiosité de vous dire ce que signifie ce monument, cette statue de bronze d'un soldat des gardes, sac au dos, arme au repos, qui en décore l'entrée. Je l'ai tout frais à la mémoire ; car, depuis des mois que je suis ici, c'est il y a quelques jours seulement que je m'en suis inquiété. Ce ne sera peut-être pas vanter mon enthousiasme martial et mes appétits guerriers, mais je ne voudrais pas, non plus, contre mon habitude, déguiser la vérité.

L'inscription explicative que j'ai lue sur le socle de pierre, voici comment elle peut se traduire à peu près : car c'est en anglais, vous croyez bien : "Ce monument a été élevé par les citoyens de la ville d'Ottawa à la mémoire des soldats Osgoode et Rogers de la compagnie des gardes, tués à *Cutleknife Hill* le 5 mai 1885." Respect aux vaillants qui sont tombés au champ d'honneur !

Les bustes des deux soldats, en relief sur une plaque circulaire de bronze, ornent deux côtés du socle. Salut à ce monument : il fait l'honneur de ceux qui l'ont mérité et le mérite de ceux qui les en ont honorés !

Puisse-t-elle ne nuire pas trop à la gloire des uns et des autres, cette réflexion caustique que me faisait, hier, un compatriote, bon plaisant, comme nous passions près de là. Ces chers Anglais, me disait-il, pourvu qu'ils ne soient pas de ceux de la fameuse charge de Batoche ; car alors il conviendrait mieux de les représenter avec une balle à moitié entrée dans... le dos. Ils se sauvaient si bien, les braves !...

Je la donne pour ce qu'elle vaut. Passons notre chemin.

* *

En sortant du parc, on tourne à main droite par le pont des sapeurs, branche Rideau-Wellington. Juste au bout du pont, par-delà la grande gorge de "Deep Cut" où se dissimule le petit canal Rideau, encore à droite, se trouve une barrière et les terrains du Parlement commencent ; pénétrons-y si vous le voulez bien. C'est le point de départ de cette grande allée de promenade dont je parlais au début de notre excursion, et qui décrit un croissant autour des édifices parlementaires. Nous allons la suivre en êtes-vous ? J'y passe moi-même pour la seconde fois seulement.

L'autre jour, quand je suis venu ici, j'étais seul avec mes pensées ; mais si le bonheur, si le contentement n'est pas incompatible avec la condition d'un homme abandonné seul dans la vie, voire même dans une allée de promenade, j'en ai éprouvé ce matin là ! Abandonné, c'est le mot ; car celle dont l'éloignement me laisse dans l'abandon venait de quitter la ville pour un voyage.

Et, pauvre délaissé, de quel artifice n'est pas capable le génie inventif d'une âme aimante ! J'avais résolu de monter jusqu'au sommet du cap, espérant apercevoir de là, dans la grande rue de la cité transrivaraine, Hull, la bas-canadienne, la voiture qui ravissait loin de moi mon amie ! J'ai voulu, j'ai osé tout dire, pour que l'on sache bien, par mon exemple, comme l'effet souvent ne répond pas à la cause ! Conduit, tout d'abord, en ces lieux, par l'amour d'une femme, j'y ai trouvé une nature si belle, un spectacle si grand que j'y ai senti mon cœur se réchauffer davantage, et se remplir de plus en plus, d'un amour encore plus noble, celui qui nous reporte vers la source de tout bien, vers le Bon Dieu !

Que ne puis-je vous faire ressentir ce que j'ai senti, vous communiquer un peu de mon ivresse, de mon admiration ! Oh ! mais c'est que pour un pareil tableau il faudrait des couleurs plus vives que les pâles nuances qui sont sur ma palette, un plus mâle pinceau que celui que je tiens !

* *

Neuf heures du matin sonnaient au beffroi du Parlement ; l'air était pur sur la grande terrasse où il arrivait directement de la rivière avec les fraîches senteurs de l'eau ; le soleil était monté radieux à l'horizon, mais la brise matinale et quelques légers nuages faisaient qu'il ne nous envoyât qu'une agréable chaleur, qu'une lumière douce et tamisée ; le brouhaha de la ville se perdait dans le lointain et le grondement continu des chûtes en dominait les faibles échos ; les petits oiseaux gazouillaient leurs plus jolis refrains du printemps tout en cherchant où fixer le nid de leurs amours dans la haie de sapin, toujours verte, qui borde l'allée.

Un arroseur abattait la poussière des avenues, pendant que tout auprès, un jardinier préparait le lit de terre molle où vont naître et grandir les fleurs publiques du Parlement et qu'un autre faisait avec art la toilette au vert gazon de la pelouse. Dans l'allée un homme marchait seul avec un livre où s'absorbait toute son attention, moi de même je m'y aventurai seul et seul je l'arpenai d'un bout à l'autre, en admirant tout bas !

Laissant, à ma gauche, l'arrière des édifices parlementaires, le canon qui tonne chaque midi, à la gueule duquel je passais, tout mon intérêt se concentrait sur le spectacle de droite. Forcé que je suis de renoncer à le décrire comme je l'ai vu, je l'indique seulement : l'entrée du canal, à nos pieds, et tous les nombreux vaisseaux qui s'y pressent déjà, l'énorme flanc rocheux de la Pointe Nepean ; la basse-ville avec ses églises et ses larges artères où circule tout un peuple en pleine activité ; là-bas, l'hôpital protestant sur le sommet d'un coteau. Puis, de l'autre côté, encore la Pointe Gatineau sous un nouvel aspect, encore Hull, dans les rues de laquelle on distingue les voitures, encore les ponts, les moulins, les innombrables piles de planches ; et les chûtes Chaudière dont la masse blanche se précipite avec fracas en bas du rocher, après avoir caressé en passant le fameux "Table Rock." Enfin le grand bassin de la rivière avec tous les petits bâtiments qui le sillonnent, avec son étroit îlot de pierre où se dresse l'humble cottage en bois brut d'une famille italienne, les barques qui voltigent, les rameurs qui chantonnent, etc., etc.

Il s'élevait de cet ensemble de beautés un flot d'harmonies qui me grisaient le cœur et le ravissaient bien haut.

* *

Quand j'eus brûlé lentement, lentement, toute ma cigarette, après m'être arrêté un peu aux différents observatoires et kiosques que je trouvais sur mon chemin, à chacun d'eux, après avoir renou-

velé le spectacle où je me complaisais, je me résolus enfin à renoncer au plaisir de cette charmante promenade.

Mais, ravi d'admiration, transporté de joie à cause de ces délices, je sentis s'exhaler de mon cœur un chant de reconnaissance et un bout de prière où je disais : Seigneur, mon Dieu, que vous êtes grand, que vous êtes bon de nous faire goûter tant de bonheur et de consolation dans la nature, même inintelligente, alors que la créature, bien souvent, nous fait tant souffrir, elle qui possède, pourtant, de l'esprit et un cœur !

Le Saint-Esprit

CURIOSITÉS SCIENTIFIQUES

LA PAROLE ET LE CHANT

Sir Morell Mackenzie, le spécialiste anglais qui a soigné (avec si peu de succès d'ailleurs), le larynx de feu l'empereur Frédéric, vient de donner une étude intéressante sur la parole et le chant.

On croit généralement, nous dit-il, que la parole est un acte tout instinctif et qui ne nécessite point d'exercice spécial. C'est une grande erreur. La parole, même dans la conversation, est un art et un art difficile à bien connaître, que peu de gens apprennent à fond et dont le développement suprême est l'art oratoire. Un homme qui sait parler en public et ménager sa voix arrive avec le minimum d'effort à se faire entendre de son auditoire, sans fatigue pour son propre larynx, tandis que le moindre discours peut être pour l'orateur malhabile une source de malaise et même de maladie. A vrai dire, la culture de la voix devrait commencer dès le berceau. Non pas assurément qu'on puisse habituer un bébé à brailler dans les règles ou transformer son bavardage en tâche laborieuse. Mais il est essentiel d'entourer l'enfant de personnes qui parlent bien, ou tout au moins qui articulent et prononcent correctement les mots. Dans l'antiquité, cette préoccupation était avec raison poussée très loin ; non seulement les Grecs et les Romains se préparaient avec le plus grand soin à affronter la tribune publique, mais ils se montraient peu tolérants pour les orateurs médiocres ; ils auraient sifflé au bout de cinq minutes les trois quarts de ceux qu'on tolère aujourd'hui et qu'on laisse pendant des heures égrener des platitudes dans une langue terne et banale.

Sans entrer dans le détail des soins à donner à la voix, on peut dire qu'il faut tendre à augmenter son volume et sa portée, à l'éclaircir et surtout à en garder le parfait gouvernement. Un point essentiel, quand on parle en public, est d'être entendu de tout l'auditoire et, pour atteindre ce but, mieux vaut savoir conduire sa voix qu'en élever le ton. M. Bright était à cet égard comme à tant d'autres le véritable modèle de l'orateur : on ne pouvait l'écouter sans avoir l'impression qu'il gardait pour ainsi dire en réserve les trois quarts du volume de sa voix.

Un orateur, non plus qu'un chanteur, ne doit pas, en général, entendre trop bien leur voix. Ils tombent souvent dans cette erreur et sont portés à supposer que leur parole ne porte pas au fond de l'auditoire s'ils ne la perçoivent pas très distinctement. Le fait est, au contraire, que si la voix ne leur revient pas, c'est qu'il y a peu de résonance dans la salle, et elle n'en arrive que plus sûrement à son adresse.

Remarquons à ce propos que nous ne connaissons jamais bien notre propre voix et que nous ne l'entendons jamais comme les autres l'entendent. Nos paroles, en effet, n'arrivent pas seulement à notre nerf auditif par l'intermédiaire de l'air ambiant ; elles lui arrivent directement par la trompe d'Eustache et aussi par les os, par les muscles de la bouche et de la tête. Le phonographe peut nous édifier pleinement à cet égard : on y reconnaît fort bien la voix des autres, mais jamais la sienne, parce qu'on ne l'entend plus dans les conditions habituelles.

Un des édifices les plus extraordinaires de l'univers, au point de vue acoustique, est le temple mormon de Salt Lake City ; sa forme est celle d'une ruche ; douze à quatorze mille fidèles y tiennent à l'aise, et pourtant on y entend littéralement tomber une épingle, d'un bout de la nef à l'autre : c'est une démonstration que font toujours les sacristains en présence des visiteurs étrangers ; après les avoir postés d'un côté, ils s'éloignent jusqu'à l'extrémité opposée du temple et laissent tomber une épingle dans un chapeau ; tout le monde entend ce bruit si léger, ou celui d'un grattement sur le bord du chapeau. Ce temple a été construit par Brigham Young, qui prétendait en avoir reçu le plan du ciel et n'avoir pas la moindre notion d'acoustique. Selon toute apparence, l'inspiration du prophète mormon était toute terrestre : il avait simplement imité la forme du dôme de Saint-Paul, si favorable au transport du son, comme en témoigne sa fameuse galerie.

Les défauts acoustiques d'une salle peuvent parfois être corrigés dans une large mesure, grâce à un traitement palliatif. Charles Dickens, qui s'inquiétait toujours de ces détails au cours de ses fameuses lectures, arrivait souvent à des résultats surprenants. C'est ainsi qu'informé un jour des graves imperfections de certaine salle de Leeds, où il devait prendre la parole, il télégraphia pour donner l'ordre de tendre de rideaux tout le fond des galeries, et le remède se trouva si efficace que pas un auditeur ne perdit un mot de ce que disait le lecteur.

PENDANT ET APRÈS LA TEMPÊTE

Dans un coin de la montagneuse Ecosse, sur les confins d'une contrée stérile, habitait, sous le règne de Marie Stuart, une pauvre veuve avec son unique enfant, âgé de cinq ans. Une petite maison menaçant ruine, quelques arbustes aux feuilles desséchées et la nature monotone des environs, donnaient à ce lieu je ne sais quoi de sauvage.

Or, un soir du mois d'août, tandis que le riche dans son palais songe à ses plaisirs criminels et à ses abominables orgies, deux pauvres êtres, dénués de tout, reposent en paix dans une misérable cabane, seule ressource qu'ils possèdent au monde et qu'ils trouvent néanmoins suffisant pour se protéger contre les intempéries de la saison.

Au moment où commence notre récit, le soleil a déjà disparu à l'horizon derrière les montagnes bleues de l'Ecosse pittoresques ; des nuages menaçants se sont amoncelés dans les airs ; les vents et même les doux zéphirs n'agitent plus les verts feuillages ; les oiseaux si pétulants et si sautillants, hélas ! se sont enfuis ; la pesanteur de l'air remplit la nature de tristesse ; tout enfin annonce qu'un orage épouvantable se prépare à dévaster la campagne.

À l'approche de la tempête, l'effroi s'empare des deux pauvres habitants du réduit. La tendre mère surtout est saisie de crainte ; elle presse avec ardeur son enfant chéri sur son sein maternel et le couvre de baisers ; le cher petit, que des ébats trop longs ont sans doute fatigué, entouré de ses petits bras le cou de sa bonne mère, l'embrasse avec amour, laisse tomber sur son épaule sa tête aux cheveux d'un blond soyeux et s'endort du paisible sommeil des anges. Craignant de le réveiller, elle le transporte avec les plus grandes précautions possibles à son joli petit berceau. Ce soin terminé, elle sort un instant pour contempler la nature ; elle reste effrayée en présence de ces sinistres avant-coureurs de l'orage. Déjà le tonnerre gronde dans le lointain et quelques éclairs sillonnent la nue ; la lune, à demi-cachée par les nuages, ne laisse entrevoir que de faibles rayons. La pauvre mère ne sait que dire, elle tourne son doux regard vers le lieu où repose son fils bien-aimé : "Dors, cher petit ange, dit-elle d'une voix tremblante d'émotion, et pendant que l'ouragan et les vents mugiront autour de toi, repose en paix. Tu fais peut-être quelques rêves d'or, car je l'ai vu, ta bouche vermeille a laissé échapper un angélique sourire ; ta mère n'est pas aussi heureuse, elle craint pour toi ; que lui importe la vie si son enfant laisse la terre où elle ne peut vivre sans lui ! . . . "

Ayant essuyé ses pleurs, la pauvre femme rentre dans son logis ; à peine vient-elle de franchir le seuil de la porte, que des torrents de pluie inondent la campagne ; les éclairs se multiplient dans les airs d'une manière effrayante, les vents mugissent de toutes parts et font courber la tête aux superbes rois des forêts.

La mère s'épouvante ; elle tombe à genoux au pied du petit berceau ; elle lève vers le ciel ses yeux baignés de larmes et lui demande en grâce que son fils soit préservé : "Dieu ! s'écrie-t-elle, s'il faut ma vie, prenez-la, mais ne frappez pas mon enfant ! . . . " Elle le regarde encore et le voit sourire ; son cœur tressaille. Alors elle se penche sur le bord du petit berceau, et ses lèvres pâles comme la mort murmurent de douces prières qui montent comme de l'encens au trône du Roi des rois.

Le tonnerre cependant s'est beaucoup rapproché ; la pluie tombe avec plus d'abondance ; les vents soufflent avec plus de force, et la tempête enfin se déchaîne dans toute sa fureur. A ce même moment la voix mugissante du tonnerre se fait entendre d'une manière plus formidable ; la pauvre veuve, effrayée, lève ses regards vers le toit et voit avec terreur qu'il est entr'ouvert. Une goutte d'eau, profitant de ce passage tombe comme une douce rosée sur le visage angélique de l'enfant ; celui-ci fait quelques mouvements et ouvre quelque peu ses yeux ; la mère, ivre de joie, dépose sur les lèvres roses de son ange un baiser des plus doux, ce fut tout ! le petit se rendormit aussitôt et reprit ses beaux rêves. La tendre mère s'est étée à genoux et remercie Dieu de l'avoir exaucée.

La tempête cependant a cessé ses fureurs, et peu à peu les épais nuages se sont dispersés ; l'aurore commence à embraser l'horizon de ses mille feux ; les doux zéphirs font trembler les ombrageux bocages et rider la surface unie des lacs ; les oiseaux reprennent leur pétulante gaieté et font entendre dans les bois odorants leurs chants harmonieux ; toute la nature est dans la joie. Le pauvre petit s'éveille et, tendant ses bras vers sa mère agenouillée, il lui dit :

— O mère ! pourquoi ne viens-tu pas m'embrasser ? . . .

Hélas ! elle ne lui répond pas ; l'infortuné enfant laisse couler ses pleurs, mais sa bonne mère est insensible à ses gémissements, elle reste froide ! Il se lève, et pensant que sa mère est endormie, marche sur la pointe des pieds et va pour l'embrasser, lorsqu'il sent le froid d'un cadavre le glacer jusqu'à la moëlle de ses os ; alors le pauvre enfant comprend son malheur, et s'abandonnant à son désespoir, il veut crier et il ne peut pas ; ses joues autrefois si roses sont inondées de pleurs, et fou de douleur, il se cramponne au cou de sa tendre mère qui n'existe plus et arrose de larmes ses traits contractés par la mort. Tout à coup, il tombe à genoux et, tendant vers le ciel ses petites mains jointes, il prie pour celle que Dieu lui a ravie.

Le jour suivant, un chasseur vint à passer par ce lieu ; il s'arrêta dans la misérable hutte, et voyant cet enfant abandonné, il l'adopta.

Dieu n'abandonne jamais les orphelins.

MARIA ROSA.

PROPOS DU DOCTEUR

LES INSECTES DANS LES OREILLES.—Il peut arriver qu'une mouche, un insecte quelconque, pénètre dans l'oreille d'un enfant sans qu'on s'en aperçoive. Les conséquences de cet accident sont parfois terribles. Si l'enfant se plaint de douleurs dans la tête, on doit immédiatement sonder l'oreille, et, si l'on découvre quelque chose, il faut la remplir d'eau tiède, de glycérine ou d'huile d'olive qui amèneront l'intrus à la surface. Puis il faut seringue l'oreille doucement avec de l'eau tiède et du savon, jusqu'à expulsion complète. Il ne reste plus qu'à laver soigneusement, avec une lotion faible d'une partie d'acide sulfureux et de quatre ou cinq parties de glycérine ou d'eau, et de seringue de nouveau par intervalles pendant deux ou trois jours si besoin est.

L'ABLATION DU FOIE.—A tous ceux qui souffrent du foie, une bonne nouvelle est apportée d'Allema-

gne. Il se tient en ce moment à Berlin un congrès de chirurgiens. A ce congrès, un médecin de Breslau, le docteur Ponfick, a fait une importante communication sur l'ablation du foie, opération qui a été rarement tentée sur les hommes. Ce docteur Ponfick a fait des expériences sur les lapins ; ceux-ci ont parfaitement supporté la suppression du quart du foie ; la suppression de la moitié amena pendant quelques jours la perte de l'appétit et une grande nervosité, mais les animaux ont parfaitement guéri et ont pu être observés pendant de longs mois. L'ablation des trois quarts du foie a mieux réussi encore ; plus d'une douzaine d'animaux opérés sont revenus à la santé. On ne pourrait, toutefois, aller au delà des trois quarts. Non seulement la guérison s'opère très rapidement ; l'accroissement se fait d'autant plus vite qu'une plus grande partie de l'organe a été enlevée. Le foie appartient donc aux organes qui se reconstituent ; c'est là l'avis de M. Ponfick dont l'intéressante conférence a obtenu un très vif succès.

POSITION DU CORPS PENDANT LE SOMMEIL.—Il vaut toujours mieux dormir du côté droit, l'estomac a ainsi la position d'une bouteille renversée et le contenu est aidé à sortir par la gravitation. Si l'on se couche du côté gauche, l'opération ressemble plutôt à celle qui consiste à prendre de l'eau d'un puits. Une fois endormi, laissez au corps liberté entière de position. Si l'on dort couché à plat sur le dos, surtout après un repas copieux, le poids des organes digestifs et celui de la nourriture, reposant sur la grande veine du corps près de l'épine dorsale, la comprime et arrête, plus ou moins, la circulation du sang. En cas d'arrêt partiel, le sommeil est troublé par des rêves désagréables, et après un repas récent et copieux, des sensations diverses telles que la chute dans un précipice, la chasse d'un animal sauvage, ou tout autre grand danger imminent, avec les efforts désespérés de se tirer de là, nous réveillent en sursaut, apeurés, tremblants, en transpiration, éreintés. On ne doit jamais bien manger avant de se coucher ; cette mauvaise habitude est la cause des cauchemars, des morts subites même.

PRIMES DU MOIS D'AVRIL

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—W. Brouillet, 115, rue St-Dominique ; Delle Rose Rocheleau, 213, rue Lafontaine ; Chs. Brooks, 319, rue Visitation ; Delle E. Bigoness, 27, rue St-Louis ; C. Bourdon, 1394, rue Ste-Catherine ; Ovila St-Jean, 533 $\frac{1}{2}$, rue Craig ; Dame Edouard Roy, 143, rue Murray ; Isaïe Beauchamp, 96, rue des Erables ; Dame Euchariste Loiseau, 1264, rue Ste-Catherine ; A. Dubois, 1893 $\frac{1}{2}$, rue Ste-Catherine ; Dame Ed. Bernier, 57, rue Latour ; Dame Clément Ricard, 154, rue Montcalm ; Arthur Dion, 561, rue Wouif ; Dame Joan-Baptiste Riel, 533, rue Hypolite ; Edmond Jetté, 120, rue St-André ; Elzéar Pelletier, 495, rue Gain ; Delle E. Larue, 250, rue St-Charles-Boromé ; A. Duhamel, 210, rue Drolet ; Michel Proulx, 888, rue Rivard.

Québec.—Delle Emma Bélanger (\$50.00), 174, rue la Reine, St-Roch ; Siméon Boulanger, (\$15.00), 72, rue Hermine, St-Sauveur ; David Drolet, 109, rue St-Olivier ; Arthur Dugal, 71, rue Richmond ; Jules Côté, 170, rue St-Valier, St-Sauveur ; Arthur Roussin, 219, rue du Roi, St-Roch ; Delle Marie Rancourt, 215, rue St-Jean ; Joseph Marcotte, 124, rue Albert, St-Sauveur ; Louis Cantin, coin des rues Bayard et Hermine, St-Sauveur ; Omer Martineau, 138, rue St-Joseph ; Joseph Lavigne, marché St-Pierre, St-Sauveur ; Edouard Duchesneau, 42, rue Franklin, St-Sauveur.

Village Stadacona.—Elie Harvey.

Sherbrooke.—Gédéon Marceau ; A. Bédard.

Côteau St-Louis.—C. M. E. Prenoveau.

St-Henri de Montréal.—Chs. L'Ecuyer, 88, rue St-Ferdinand ; Alphonse Bessette, rue Notre-Dame ; I. au Moïse Trudeau, 116 rue St-Augustin.

St-Wenceslas.—D. Lebrun, N. P.

Magog.—Patrice Desnoyers.

St-Scholastique.—C. Ethier.

Sorel.—H. C. Charland.

St-Césaire.—Alcée Phaneuf.

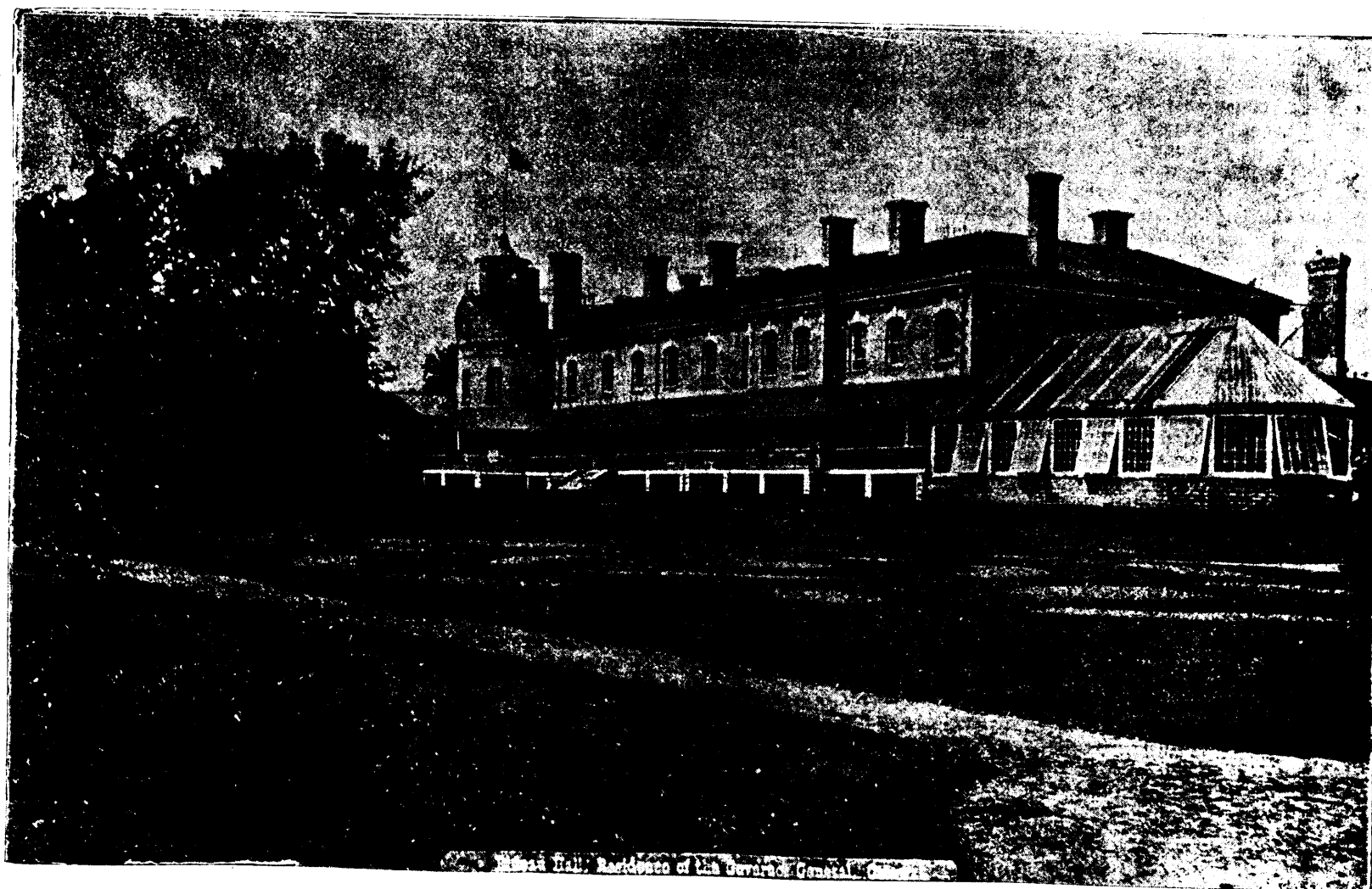
Muskegon, Michigan.—Révd. J. R. Magnan.

New-York.—A. Rossi, 18 St. & Irving Place.

Béancour.—L. A. Landry, arpenteur.



OTTAWA. — LES CHAUDIÈRES



OTTAWA. — RIDEAU HALL : RESIDENCE DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL

Photo-gravures Armstrong

A TRAVERS LE CANADA

ILLUSTRATION DU FEUILLETON DE "LA PRESSE"



COMME DANS LA VIE

(VOIR LA PRESSE DE CETTE SEMAINE)

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

M. Roland Montfranchet, l'ancien compagnon de voyage de Mrs Readish, s'était épris de Melle Florence, une jeune américaine, amie de sa sœur et en promenade à Paris.

La jeune fille demeurait dans une villa de Passy, où Roland lui rendait de fréquentes visites. Un jour, ne pouvant céder plus longtemps l'amour qu'il ressentait pour elle, il lui fit un aveu et, croyant lire un consentement dans les yeux de Florence, il se mit à genoux en s'écriant :

—Ma femme !... vous serez donc ma femme !

La jeune américaine jeta un cri douloureux, comme si on l'arrachait soudain à un rêve enchanter et, chancelante, à demi renversée en arrière, elle s'appuya contre un piano ouvert. Sa pâleur se changeait en lividité ; elle restait immobile, secouée de frissons. Enfin elle murmura :

—Votre femme ! jamais je ne serai votre femme !

NOTES HISTORIQUES

Le séminaire de SAINT-SULPICE, en 1647, acheta

tous les droits des premiers possesseurs de l'île de Montréal. L'abbé de Queylus y vint cette année avec plusieurs prêtres pour y fonder un séminaire.

L'édifice du *Herald*, situé à l'encoignure de la rue Saint-Jacques et de la place Victoria, devient la proie des flammes. Cette bâtisse appartenait à M. G.-W. Stephen, ancien député au parlement local, et avait servi autrefois à l'ancien hôtel St-Louis. Pertes, environ \$40,000. Cet incendie n'arrêta pas la circulation du journal ; le lundi suivant il réapparaissait, l'incendie avait eu lieu le vendredi précédent. MM. Stewart & Cie, au nom de la compagnie, achetèrent immédiatement l'ancienne salle Albert au prix de \$40,000, qu'ils occupèrent quelque temps après.

Le chanoine LAMARCHE, de la cathédrale de Montréal, est mort à l'hôtel-Dieu, le 17 juillet 1888. Il était né à Ste-Anne, le 8 septembre 1831. Il fut ordonné prêtre le 11 octobre 1854 et fut alors nommé professeur au séminaire de St-Hyacinthe. Il fut nommé plus tard chanoine de la cathédrale où il demeura jusqu'en 1879. Le 17 mai de la même année, il prit la cure de St-Bruno, comté de Cham-

bly ; il occupait cette place lors de sa mort. Il a été attaché autrefois à la rédaction du *Nouveau-Monde* dont il fut l'un des fondateurs ; il soutint vers 1871 jusqu'à 1879 une chaude lutte à propos de la division des paroisses du diocèse de Montréal. Suivant ses dernières volontés, ses restes reposent dans le caveau du séminaire de St Hyacinthe.

M. DE BEAUHARNOIS en devenant gouverneur, en 1766, son premier soin fut de porter la guerre contre les Outagamis, qui continuaient leurs ravages, contre les sauvages alliés. Son armée composée de 1,200 Français, Canadiens, Hurons, Iroquois, Outaouais, Nipissingues, et commandée par M. de Lignery ; part de MONTRÉAL, en canots, le 5 juin 1728, et fit route pour la rivière des Outaouais, le lac Nipissingue et la rivière des Français, d'où elle entra dans le lac Huron, traversa le lac Michigan et arriva au village des Sakis, alliés des Outagamis. A l'approche des Français, les sauvages se sauvèrent, la même chose eut lieu au village des Puants ; elle arrive ensuite chez les Outagamis qu'elle trouve sauvés. L'armée revient après avoir brûlé les villages et démolé les forts.

FEUILLETON " DU MONDE ILLUSTRÉ "

MONTRÉAL, 24 MAI 1890

FAMILLE-SANS-NOM

PAR JULES VERNE

PREMIERE PARTIE

(Suite)

Un indescriptible mouvement d'enthousiasme accueillit cette déclaration.

" Vive Jean-Sans-Nom !... Vive Jean-Sans-Nom !... " cria-t-on de toutes parts.

Puis, lorsque les cris eurent cessé :

" Eh bien, reprit Thomas Harcher, puisque j'ai dit que nous défendrons Jean-Sans-Nom, défendons-le, mes fils !... Défendons-le jusqu'à la mort ? "

Jean voulut en vain s'interposer, afin d'empêcher une lutte par trop inégale. On ne l'écouta pas. Pierre et les aînés se jetèrent sur les agents, qui obstruaient le seuil, et ils les repoussèrent avec l'aide de leurs amis. La porte fut aussitôt refermée et barricadée de gros meubles. Pour s'introduire dans la salle, et même dans la maison, il faudrait pénétrer par les fenêtres, qui s'ouvraient à une dizaine de pieds au dessus du sol.

C'était donc un assaut à donner—et dans l'obscurité, car la nuit commençait à se faire. Rip, qui n'était point homme à reculer, ayant d'ailleurs pour lui le nombre, prit ses mesures pour exécuter son mandat en lançant les volontaires contre la maison.

Pierre Harcher, ses frères et ses compagnons, postés aux fenêtres, se tinrent prêts à engager le feu.

" Nous te défendrons, malgré toi, s'il le faut ! " disaient-ils à Jean, qui n'était plus maître de les arrêter.

Au dernier moment, le fermier avait obtenu de Clary de Vaudreuil et de Catherine qu'elles rejoindraient les autres femmes et les enfants dans une des chambres latérales, où elles seraient à l'abri des coups de fusils. Il ne restait donc plus dans la salle que les hommes en état de se battre—une trentaine en tout.

En effet, il ne fallait point compter les Mahogannis parmi les défenseurs de la ferme. Indifférents à cette scène, ces Indiens ne s'étaient point départis de leur réserve habituelle. Cette affaire ne les regardait pas—non plus que maître Nick et son clerc, qui n'avaient point à prendre parti pour ou contre l'autorité. De même, ce que le notaire entendait conserver dans cette échauffourée, c'était une neutralité absolue. Tout en se gardant de recevoir aucun coup, puisqu'il était résolu à n'en point rendre, il ne cessait donc d'interpeller Lionel, qui jetait feu et flamme. Bah ! le jeune clerc ne l'écoutait guère, excité qu'il était à défendre dans Jean Sans-Nom, non seulement le héros populaire, mais aussi le sympathique auditeur, qui avait fait si bon accueil à ses essais poétiques.

" Pour la dernière fois, je t'interdis de te mêler de cela ! répéta maître Nick.

—Et pour la dernière fois, répondait Lionel, je m'étonne qu'un descendant des Sagamores refuse de me suivre sur les sentiers de la guerre !

—Je ne suivrai aucun sentier, si ce n'est celui de la paix, maudit garçon, et tu vas me faire le plaisir de quitter cette salle, où tu n'as que quelque mauvais coup à recevoir.

—Jamais ! " s'écria le belliqueux poète.

Et s'élançant vers l'un des Mahogannis, il saisit la hache qui pendait à la ceinture de celui-ci.

De son côté, dès qu'il vit ses compagnons absolument décidés à repousser la force par la force, Jean prit le parti d'organiser la résistance. Pendant la collision, peut-être parviendrait-il à s'échapper, et, désormais, quoi qu'il pût arriver, le fermier et les siens, en rébellion ouverte avec les agents de l'autorité, ne seraient pas plus compromis qu'ils ne l'étaient déjà. Il s'agissait tout d'abord de repousser Rip et son escorte. On verrait ensuite ce qu'il conviendrait de faire. Si les assaillants es-

cés sur les assiégeants. Une lutte corps à corps s'engagea, à laquelle Rip prit très bravement part. Toutefois, ses hommes commençaient à perdre du terrain. Si l'on parvenait à les repousser hors de la cour et à fermer la grande porte, ils ne pourraient que très difficilement franchir les hautes palissades de la ferme.

C'est à cela que tendirent tous les efforts de Jean, bien secondé par ses braves compagnons. Peut-être alors, les abords de Chipogan étant dégagés, lui serait-il possible de s'enfuir à travers la campagne, et s'il le fallait, au delà de la frontière canadienne, en attendant l'heure de reparaitre à la tête des insurgés.

Il va sans dire que si Lionel s'était intrépidement mêlé au groupe des combattants, maître Nick n'aurait pas voulu quitter la salle. Très décidé à conserver la plus stricte neutralité, il n'en faisait pas moins des vœux pour Jean Sans-Nom et pour tous ses défenseurs, parmi lesquels il comptait tant d'amis personnels.

Malheureusement, en dépit de tout leur courage, les habitants de la ferme ne purent l'emporter contre le nombre des agents et des volontaires, qui parvinrent à reprendre l'avantage. Ils durent rétrograder peu à peu vers la maison, puis y chercher refuge. La salle ne tarderait pas à être envahie. Toute issue serait coupée, et Jean-Sans-Nom n'aurait plus qu'à se rendre.

En réalité, les forces des assiégés diminuaient sensiblement. Déjà, deux des aînés de Thomas Harcher, Michel et Jacques, ainsi que trois ou quatre autres de leurs compagnons, avaient dû être transportés dans une des chambres contiguës, ou Clary de Vaudreuil, Catherine et les autres femmes leur donnaient des soins.

La partie était perdue, si un secours inespéré n'arrivait pas à Jean-Sans-Nom et à ses compagnons, d'autant plus que les munitions allaient bientôt leur manquer.

Soudain un revirement se produisit.

Lionel venait de se précipiter dans la salle, couvert de sang par suite d'une blessure, peu grave heureusement, qui lui avait déchiré l'épaule.

Maître Nick l'aperçut.

" Lionel !... Lionel ! s'écria-t-il. Tu n'as pas voulu m'écouter !... Insupportable enfant ! "

Et saisissant son jeune clerc par le bras, il voulut l'entraîner dans la chambre des blessés.

Lionel s'y refusa.

" Ce n'est rien !... Ce n'est rien !... dit-il. Mais,

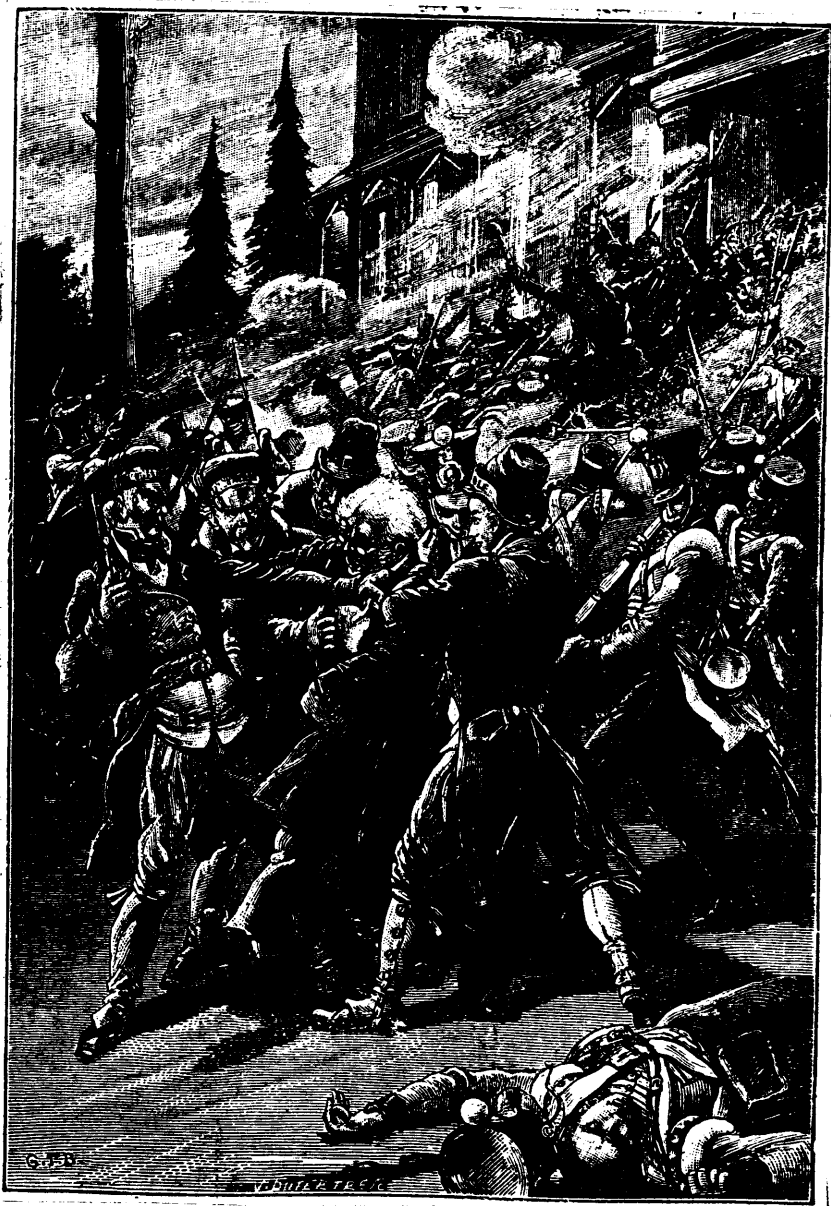
Nicolas Sagamore, laissez-vous vos amis succomber, quand vos guerriers n'attendent qu'un mot pour les secourir !... "

—Non !... Non ! s'écria maître Nick ! Je n'en ai pas le droit !... M'insurger contre les autorités régulières ! "

Et, en même temps, voulant tenter un suprême effort, il se jeta au milieu des combattants pour les arrêter par ses objurgations.

Cela ne lui réussit point. Il fut aussitôt enveloppé par les agents, qui ne lui épargnèrent pas les bourrades, et rudement emporté au milieu de la cour.

C'en était trop pour les guerriers mahogannis, dont les instincts belliqueux ne purent souffrir un tel attentat. Leur grand chef arrêté, maltraité !... Un Sagamore aux mains de ses ennemis, les Visages-Pâles !



" En avant, Hurons ! " hurla Lionel.—Page 59, col. I
sayaient de briser les portes de la maison, cela demanderait du temps. Et, avant qu'ils eussent reçu des renforts de Laprairie ou de Montréal, agents et volontaires pouvaient être rejetés hors de la cour.

Pour cela, Jean se résolut à faire une sortie qui dégageât les approches de la ferme.

Les dispositions furent prises en conséquence. Au début, une vingtaine de coups de feu éclatèrent à travers les fenêtres de la façade,—ce qui obligea Rip et ses hommes à reculer le long des palissades. La porte ayant alors été rapidement ouverte, Jean, suivi de M. de Vaudreuil, de Thomas Harcher, de Pierre, de ses frères et de leurs amis, se précipita dans la cour.

Quelques volontaires gisaient déjà sur le sol. Il y eut bientôt aussi des blessés parmi les défenseurs, qui, au milieu d'une demi-obscurité, s'étaient élan-

Il n'en fallut pas davantage, et le cri de guerre de la tribu retentit dans la mêlée.

“ En avant !... En avant, Hurons !... ” hurla Lionel, qui ne se possédait plus.

L'intervention des Indiens vint brusquement changer la face des choses. La hache à la main, ils se précipitèrent sur les assaillants. Ceux-ci, épuisés par une lutte qui durait depuis une heure, reculèrent à leur tour.

Jean-Sans-Nom, Thomas Harcher et leurs amis sentirent qu'un dernier effort permettrait de rejeter Rip et sa bande hors de l'enceinte. Ils reprurent l'offensive. Les Hurons les y aidèrent vivement, après avoir délivré maître Nick, qui se surprit à les encourager de sa voix sinon de son bras, encore inhabile à manier le tomahawk de ses ancêtres.

Et voilà comment un notaire de Montréal, le plus pacifique des hommes, fut compromis pour avoir défendu une cause, qui ne regardait ni les Mahogannis ni leur chef.

Agents et volontaires furent bientôt contraints de repasser la porte de la cour, et, comme les Indiens les poursuivirent pendant un mille au delà, les environs de la ferme de Chipogan furent entièrement dégagés.

Mauvaise affaire, décidément, et qui figurerait avec perte dans le prochain bilan de la maison Rip and Co !

Ce jour-là, force n'était point restée à la loi, mais au patriotisme.

Fin de la première partie.

DEUXIÈME PARTIE

I.—PREMIÈRES ESCARMOUCHES

L'affaire de la ferme de Chipogan avait eu un retentissement considérable. Du comté de Laprairie, il s'était rapidement propagé à travers les provinces canadiennes. L'opinion publique n'aurait pu trouver une occasion plus favorable pour se manifester. Il ne s'agissait pas uniquement d'une collision entre la police et les “habitants” des compagnes,—collision dans laquelle les agents de l'autorité et les volontaires royaux avaient eu le dessous. Ce qui était plus grave, c'était la circonstance qui avait motivé l'envoi d'une escouade à Chipogan. Jean-Sans-Nom venait de réapparaître dans le pays. Le ministre Gilbert Argall, avisé de sa présence à la ferme, avait voulu l'y faire arrêter. L'arrestation ayant échoué, le personnage dans lequel s'incarnait la revendication nationale était libre, et l'on pressentait qu'il saurait prochainement faire usage de sa liberté.

Où Jean Sans-Nom s'était-il réfugié, après avoir quitté Chipogan ? Les plus actives, les plus minutieuses, les plus sévères recherches n'avaient pu révéler le lieu de sa retraite. Rip, cependant, bien que très désappointé de l'insuccès de ses démarches, ne désespérait pas de prendre sa revanche. En dehors de l'intérêt personnel, l'honneur de sa maison était en jeu. Il jouerait la partie jusqu'à ce qu'il l'eût gagnée. Le gouvernement savait à quoi s'en tenir là-dessus. Il ne lui avait ni retiré sa confiance ni épargné ses encouragements. Maintenant, Rip connaissait le jeune patriote pour s'être trouvé face à face avec lui. Ce ne serait plus en aveugle qu'il se mettrait à sa poursuite.

Depuis le coup manqué de Chipogan, quinze jours—du 7 au 23—s'étaient écoulés. La dernière semaine d'octobre venait de s'achever, et Rip, quoi qu'il eût fait, n'avait encore obtenu aucun résultat.

Voici d'ailleurs, ce qui s'était passé, après les incidents dont la ferme avait été le théâtre.

Dès le lendemain, Thomas Harcher s'était vu dans l'obligation d'abandonner Chipogan. Après avoir autant que possible mis ordre à ses affaires les plus pressantes, il s'était jeté avec ses fils aînés à travers les forêts du comté de Laprairie ; après avoir franchi la frontière américaine, il s'était réfugié dans un des villages limitrophes, impatient de voir la tournure que prendraient les événements. Saint-Albans sur le bord du lac Champlain, lui offrait toute sécurité. Les agents de Gilbert Argall ne pouvaient l'y atteindre.

Si le mouvement national, préparé par Jean-Sans-Nom, réussissait, si le Canada, recouvrant son autonomie, échappait à l'oppression anglo-saxonne, Thomas Harcher reviendrait tranquillement à Chipogan. Si ce mouvement échouait, au contraire, il y avait lieu d'espérer que l'oubli se ferait avec le temps. Sans doute, une amnistic viendrait couvrir les actes du passé, et les choses reprendraient peu à peu leur ancien cours.

En tout cas, une maîtresse femme était restée à la ferme. Pendant la saison d'hiver, qui suspendait les travaux agricoles, les intérêts de M. Vaudreuil n'aurait point à souffrir sous la direction de Catherine Harcher.

De leur côté, Pierre et ses frères ne laisseraient pas d'exercer le métier de chasseurs sur les territoires voisins de la colonie canadienne. Dans six mois, très probablement, rien ne les empêcherait de recommencer leur campagne de pêche entre les deux rives du Saint-Laurent.

Thomas Harcher n'avait eu que trop raison de se mettre en lieu sûr. Dans les vingt-quatre heures, Chipogan avait été occupé militairement par un détachement de réguliers, venus de Montréal. Catherine Harcher, n'ayant plus rien à craindre pour son mari et ses fils aînés plus directement compromis dans l'affaire, fit bonne contenance. En somme, la police, maintenue par le gouverneur général dans un habile système d'indulgence, n'exerça aucune représaille contre elle. L'énergique femme sut se faire respecter des garnisaires elles et les siens.

Il en fut de la villa Montcalm comme de la ferme de Chipogan. Les autorités la surveillèrent, sans l'occuper toutefois. Aussi, M. de Vaudreuil, convaincu d'avoir pris fait et cause pour le jeune proscrit, s'était-il bien gardé de retourner dans son habitation de l'île Jésus. Un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui par le ministre Gilbert Argall. S'il n'eût pris la fuite, on l'eût incarcéré à la prison de Montréal, et il n'aurait pu venir prendre place dans les rangs de l'insurrection. Où allait-il chercher refuge ? Chez un de ses amis politiques, sans doute. En tout cas, il s'y rendit très secrètement, car il fut impossible de découvrir la maison qui lui donnait asile.

Seule, Clary de Vaudreuil revint à la villa Montcalm. De là, elle resta en communication avec MM. Vincent Hodge, Farran, Clerc et Grammont. Quant à Jean-Sans-Nom, elle savait que c'était chez sa mère, à Saint-Charles, qu'il avait dû se mettre en sûreté. D'ailleurs, à diverses reprises ; par des mains amies, elle reçut plusieurs lettres de lui. Et, si Jean ne l'entretenait que de la situation politique, elle sentait bien qu'un autre sentiment troublait le cœur du jeune patriote.

Il reste maintenant à dire ce qu'étaient devenus maître Nick et son clerc.

On n'a pas oublié la part que les Hurons avaient prise à l'affaire de Chipogan. Sans leur intervention, les volontaires n'eussent point été repoussés, et Jean-Sans-Nom fût tombé au pouvoir des agents de Rip.

Or, cette intervention de Mahogannis, qui l'avait provoquée ? Était-ce le pacifique notaire de Montréal ? Non, certainement. Au contraire, tous ses efforts n'avaient tendu qu'à empêcher l'effusion du sang. Il ne s'était jeté dans la mêlée que pour renfermer les deux partis. A cet instant, si les guerriers de Walhatta s'étaient mêlés à la lutte, c'était uniquement parce que Nicolas Sagamore, empoigné par les assaillants, risquait d'être traité comme un rebelle. Quoi de plus naturel, dès lors, que les guerriers indiens eussent voulu défendre leur chef. Cela, il est vrai, avait amené la reculée, puis la dispersion de la troupe, au moment où elle allait forcer les portes de l'habitation. De là, à rendre maître Nick responsable de ce dénouement, il n'y avait qu'un pas, et maître Nick dut craindre, non sans raison, que ce pas fût franchi au détriment de sa propre personne.

Il s'ensuit donc que le digne notaire avait lieu de se croire très gravement compromis à propos d'une simple bagarre d'arrestation qui ne le regardait pas. Aussi, ne se souciant point de revenir à son office de Montréal, avant que l'apaisement n'eût été fait sur cette échauffourée, se laissa-t-il entraîner sans peine au village de Walhatta, dans le wigwam de ses ancêtres. L'étude serait donc fermée

pendant un laps de temps, dont il était impossible d'apprécier la durée. La clientèle en souffrirait, la vieille Dolly serait au désespoir. Mais qu'y faire ? Mieux valait encore être Nicolas Sagamore au milieu de sa tribu mahogannienne que maître Nick détenu à la prison de Montréal, sous l'inculpation de rébellion envers les agents de la force publique.

Lionel, cela va sans dire, avait suivi son patron au fond de ce village Indien, perdu sous les épaisses forêts du comté de Laprairie. Lui, d'ailleurs, s'était bel et bien battu contre les volontaires et n'aurait pu échapper au châtement. Toutefois, si maître Nick se lamentait *in petto*, Lionel s'applaudissait de la tournure que l'affaire avait prise. Il ne regretta point d'avoir défendu Jean-Sans-Nom, le héros acclamé des populations franco-canadiennes. Il espérait même que les choses n'en resteraient pas là et que les Indiens se déclareraient en faveur des insurgés. Maître Nick n'était plus maître Nick : c'était un chef de Hurons. Lionel n'était plus son second clerc : c'était le bras droit du dernier des Sagamores.

Pourtant, il était à craindre que le gouverneur-général ne voulût châtier les Mahogannis, coupables d'être intervenus à Chipogan. Mais la prudence imposa à lord Gosford une réserve que justifiaient les circonstances. Des représailles eussent peut-être fourni aux peuplades indigènes une occasion de venir en aide à leurs frères, de se soulever en masse,—complication redoutable dans les conjonctures actuelles. Pour cette raison, lord Gosford jugea sage de ne point poursuivre les guerriers de Walhatta, non plus que le nouveau chef appelé à leur tête par les droits de lignée. Maître Nick ni Lionel ne furent point inquiétés dans leur retraite.

Du reste, lord Gosford suivait avec une extrême attention les menées des réformistes, qui continuaient d'agiter les paroisses du haut et du bas Canada. Le district de Montréal était plus spécialement soumis à la vigilance de la police. On s'attendait à un mouvement insurrectionnel des paroisses voisines du Richelieu. Les mesures furent prises pour l'enrayer dès le début, s'il était impossible de le prévenir. Les soldats de l'armée royale, dont sir John Colborne avait pu disposer, venaient d'établir leurs cantonnements sur les territoires du comté de Montréal et des comtés auxquels il confinait. Les partisans de la réforme n'ignoraient donc point que la lutte serait difficile à soutenir. Cela n'était pas pour les arrêter. La cause nationale, pensaient-ils, entraînerait la foule entière des Franco-Canadiens. Ceux-ci n'attendaient qu'un signal pour courir aux armes, depuis que l'affaire de Chipogan avait révélé la présence de Jean-Sans-Nom. Si le populaire agitateur ne l'avait pas donné, c'est que les décisions anti-libérales, auxquelles il prévoyait que le Cabinet britannique s'abandonnerait, ne s'étaient pas produites jusqu'alors.

Jusqu'à-là, du fond de cette mystérieuse Maison-Close, où il avait rejoint sa mère, Jean ne cessait d'observer attentivement l'état des esprits. Durant les six semaines qui s'étaient écoulées depuis son arrivée à Saint-Charles, l'abbé Joann était venu nuitamment lui rendre plusieurs fois visite. Par son frère, Jean avait été tenu au courant des éventualités politiques. Ce qu'il espérait des tendances oppressives des chambres anglaises, c'est-à-dire la suspension de la constitution de 1791, puis la dissolution ou la prorogation de l'assemblée canadienne qui devait en résulter n'était qu'un projet. Aussi, dans son ardeur, Jean avait-il été vingt fois sur le point de quitter Maison-Close pour se jeter ostensiblement à travers le comté, pour appeler à lui les patriotes avec l'espérance que la population des villes et des campagnes se lèverait à sa voix, que tous feraient bon usage des armes dont il avait pourvu les centres réformistes lors de sa dernière période de pêche sur le Saint-Laurent. Peut-être, dès le début, les loyalistes seraient-ils accablés sous le nombre,—ce qui ne laisserait aux autorités d'autre alternative que de se soumettre ? Mais l'abbé Joann l'avait détourné de ce dessein, lui montrant qu'un premier échec serait désastreux, qu'il entraînerait l'anéantissement de toutes les chances à venir. Et, en effet, les troupes, réunies autour de Montréal, étaient prêtes à se porter

sur n'importe quel point des comtés limitrophes où la rébellion éclaterait.

Il convenait donc d'agir avec une extrême circonspection, et mieux valait attendre que l'exaspération publique fût portée au comble par les mesures tyranniques du Parlement et les exactions des agents de la Couronne.

De là ces retards, qui se prolongeaient indéfiniment, à l'extrême impatience des Fils de la Liberté.

Lorsque Jean s'était enfui de Chipogan, il comptait bien que le mois d'octobre ne s'écoulerait pas avant qu'une insurrection générale eût soulevé le Canada.

Or, au 23 octobre, rien n'indiquait encore que ce mouvement fût prochain, lorsque l'occasion, prévue par Jean, provoqua une première manifestation.

Sur le rapport des trois commissaires, nouvellement désignés par le gouvernement anglais, la Chambre des lords et la Chambre des communes s'étaient hâtées d'adopter les propositions suivantes : emploi des deniers publics sans l'autorisation de l'assemblée canadienne, mise en accusation des principaux députés réformistes, modification de la constitution en exigeant de l'électeur français un cens double du cens de l'électeur anglais, irresponsabilité des ministres devant les Chambres.

Ces mesures injustes et violentes troublèrent le pays tout entier. Il y eut révolte des sentiments patriotiques de la race franco-canadienne. C'était là plus que les citoyens n'en pouvaient supporter, et les paroisses des deux rives du Saint-Laurent accoururent aux meetings.

Le 15 septembre, à Laprairie, se tient une assemblée à laquelle assistent le délégué de France, qui avait reçu à cet égard des ordres du gouvernement français, et le chargé d'affaires des Etats-Unis à Québec.

A Saint-Scholastique, à Saint-Ours principalement dans les comtés du Bas-Canada, on demande la rupture immédiate avec la Grande Bretagne, on provoque les réformistes à passer des paroles aux actes, on décide de faire appel au concours des Américains.

Une caisse est fondée pour recueillir les plus minimes comme les plus généreuses cotisations, afin de soutenir la cause populaire.

Des cortèges défilent, bannière haute, avec ces devises qui sont acclamées :

"Fuyez, tyrans ! Le peuple se réveille !"

"Union des peuples, terreur des grands !"

"Plutôt une lutte sanglante que l'oppression d'un pouvoir corrompu !"

Un pavillon noir, sur lequel se dessine une tête de mort avec deux os en croix, dénonce les noms de ces gouverneurs détestés, Craig, Dalhousie, Aylmer, Gosford. Enfin, à l'honneur de l'ancienne France, un pavillon blanc porte d'un côté l'aigle américain environné d'étoiles, de l'autre l'aigle canadien, tenant dans son bec une branche d'érable avec ces mots :

"Notre avenir ! Libres comme l'air !"

On voit à quel degré s'élève la surexcitation des esprits. L'Angleterre peut craindre que la colonie brise d'un seul coup le lien qui la rattache à elle. Les représentants de son autorité au Canada prennent d'importantes mesures en prévision d'une lutte suprême, tout en ne voulant voir que les menées d'une faction là où il s'agit d'un élan national.

Le 23 octobre, une assemblée se réunit à Saint-Charles, cette même bourgade où Jean-Sans-Nom s'était réfugié chez sa mère, et qui allait devenir le théâtre d'événements tristement célèbres. Les six comtés de Richelieu, de Saint-Hyacinthe, de Rouville, de Chambly, de Verchères, de l'Acadie, ont envoyé leurs représentants. Treize députés doivent y prendre la parole, et parmi eux, Papineau, alors au point culminant de sa popularité. Plus de six mille personnes, hommes, femmes, enfants, accourus de dix lieues à la ronde, sont campés dans une vaste prairie, appartenant au docteur Duvert, autour d'une colonne surmontée du bonnet de la Liberté. Et pour qu'il fût bien compris que l'élément militaire faisait cause commune avec l'élément civil, une compagnie de miliciens agite ses armes au pied de cette colonne.

Papineau prononce un discours, après quelques autres orateurs plus fougueux que lui, et peut-être

parut-il trop modéré en conseillant de se maintenir sur le terrain de l'agitation constitutionnelle. Aussi, le docteur Nelson, président de l'assemblée, lui répond-il au milieu d'acclamations frénétiques, disant : "que le temps était arrivé de fondre les cuillers pour en faire des balles !" Ce que le docteur Côté, représentant de l'Acadie, accentue par ces énergiques et excitantes paroles :

"Le temps des discours est passé ! C'est du plomb qu'il faut envoyer à nos ennemis, maintenant !"

Treize propositions sont alors adoptées, tandis que les hurrahs se mêlent aux salves de la mousqueterie milicienne.

Ces propositions, telles que les résume M. L. O. David dans sa brochure *Les Patriotes*, commençant par une affirmation des droits de l'homme, établissent le droit et la nécessité de résister à un gouvernement tyrannique, engagent les soldats anglais à désertir l'armée royale, encouragent le peuple à refuser d'obéir aux magistrats et aux officiers de milice, nommés par le gouvernement, puis à s'organiser comme les Fils de la Liberté.

Enfin, Papineau et ses collègues défilent devant la colonne symbolique, pendant qu'un hymne est lancé à toute voix par un chœur de jeunes gens.

Il semblait, en ce moment, que l'enthousiasme n'aurait pu aller au delà. Et cela arriva, cependant, après quelques instants de silence, lorsque apparut un nouveau personnage. C'est un jeune homme au regard passionné, à la figure ardente. Il se hisse sur le socle de la colonne, et, dominant les milliers de spectateurs rassemblés au meeting de Saint-Charles, sa main agite le drapeau de l'indépendance canadienne. Plusieurs le reconnaissent. Mais, avant eux, l'avocat Gramont a jeté son nom, et la foule le répète au milieu des hurrahs : "Jean Sans-Nom !... Jean-Sans-Nom !"

Jean venait de quitter Maison-Close. Pour la première fois depuis la dernière prise d'armes de 1835, il se montrait publiquement ; puis, après avoir joint son nom à celui des protestataires, il disparaissait... Mais on l'avait revu, et l'effet fut immense.

Ces divers incidents, qui s'étaient produits à Saint-Charles, furent aussitôt connus du Canada tout entier. On ne saurait imaginer l'élan qu'ils produisirent. D'autres meetings se tinrent dans la plupart des paroisses du district. En vain l'évêque de Montréal, Mgr Lartigue, essaya-t-il de calmer les esprits par un mandement empreint de modération évangélique. L'explosion était prochaine. M. de Vaudreuil, dans sa retraite, Clary, à la villa Montcalm, en étaient avisés par deux billets dont ils connaissaient bien l'écriture. Même information arrivait à Thomas Harcher et à ses fils, réunis à Saint-Albans, ce village américain, d'où ils se tenaient prêts à franchir la frontière.

A cette époque de l'année, l'hiver s'était déjà annoncé avec cette brusquerie particulière au climat du Nord-Amérique. Là, les longues plaines n'offrent aucun obstacle aux rafales venues des régions polaires, et le Gulf-stream, en s'écartant vers l'Europe, ne les réchauffe pas de ses eaux généreuses. Il n'y avait pas eu de transition, pour ainsi dire, entre les chaleurs de l'été et les froids de la période hivernale. La pluie tombait presque sans répit, traversée parfois d'un fugitif rayon de soleil dépourvu de chaleur. En quelques jours les arbres, dépouillés jusqu'à l'extrémité de leurs branches, avaient inondé la terre d'une averse de feuilles que la neige allait bientôt recouvrir sur toute l'étendue du territoire canadien. Mais ni les assauts de la bourrasque, ni la rude température de ce climat, ne devaient empêcher les patriotes de se lever au premier signal.

C'est en ces conditions—le 6 novembre—qu'une collision mit les deux partis aux prises à Montréal.

Le premier lundi de chaque mois, les Fils de la Liberté se rassemblent dans les grandes villes pour faire une démonstration publique. Ce jour-là, les patriotes de Montréal voulurent que cette démonstration eût un retentissement considérable. Rendez-vous fut convenu au cœur même de la cité entre les murs d'une cour attenante à la rue Saint-Jacques.

A cette nouvelle, les membres du *Doric-Club* firent placarder une proclamation disant que l'heure

était venue "d'écraser la rébellion à sa naissance". Les loyalistes, les constitutionnels, les bureaucrates, étaient invités à se concentrer sur la Place d'Armes.

La réunion populaire se tint au jour et à l'endroit indiqués. Papineau s'y fit chaleureusement applaudir. D'autres orateurs, et parmi eux, Brown, Ouimet, Edouard Rodier, provoquèrent d'enthousiastes acclamations.

Soudain une grêle de pierres assaillit la cour. C'étaient les loyalistes qui attaquaient les patriotes. Ceux-ci, armés de bâtons, se formèrent en quatre colonnes, s'élançèrent au dehors, se jetèrent sur les membres du *Doric-club*, les ramenèrent vivement jusqu'à la Place d'Armes. Alors des coups de pistolet éclatèrent de part et d'autre. Brown reçut un choc violent qui l'étendit à terre, et l'un des plus déterminés réformistes, le chevalier de Lorimier, eut la cuisse traversée d'une balle.

Cependant les membres du *Doric-club*, bien qu'ils eussent été repoussés, ne s'étaient pas tenus pour battus. Aux applaudissements des bureaucrates, sachant que les habits-rouges allaient leur venir en aide, ils se dispersèrent à travers les rues de Montréal, brisèrent à coups de pierres les fenêtres de la maison de Papineau, saccagèrent les presses du *Vindicator*, feuille libérale qui combattait depuis longtemps pour la cause franco-canadienne.

A la suite de cette échauffourée, les patriotes furent traqués avec acharnement. Des mandats d'arrestation, lancés par ordre de lord Gosford, obligèrent les principaux chefs à prendre la fuite. Toutes les maisons, d'ailleurs, s'ouvrirent pour leur offrir refuge. M. de Vaudreuil, qui avait donné de sa personne, dut regagner le secret asile où la police l'avait cherché vainement depuis l'affaire de Chipogan.

Il en fut de même pour Jean-Sans-Nom, qui reparut bientôt dans les circonstances suivantes :

Après la sanglante manifestation du 6 novembre, quelques notables citoyens avaient été arrêtés aux environs de Montréal—entre autres M. Demaray et le Dr Davignon, de Saint-Jean d'Iberville, qu'un détachement de cavalerie se disposait à ramener dans la journée du 22 novembre.

L'un des plus hardis partisans de la cause nationale, le représentant du comté de Chambly, L. M. Viger—"le beau Viger" comme on l'appelait dans les rangs de l'insurrection—fut averti de l'arrestation de ses deux amis. L'homme qui vint l'en prévenir lui était encore inconnu.

"Qui êtes-vous ? lui demanda-t-il.

—Peu importe ! répondit cet homme. Les prisonniers, enchaînés dans une voiture, ne tarderont pas à traverser la paroisse de Longueuil, et il faut les délivrer !

—Etes-vous seul ?

—Mes amis m'attendent.

—Où les rejoindrons-nous ?

—Sur la route.

—Je vous suis."

Et c'est ce qui fut fait. Les partisans ne manquèrent ni à Viger ni à son compagnon. Ils arrivèrent à l'entrée de Longueuil, suivis d'une foule de patriotes qu'ils postèrent en avant du village. Mais l'alerte avait été donnée, et un détachement de royaux accourut pour prêter main-forte aux cavaliers qui escortaient la voiture. Leur chef avertit les habitants que, s'ils se joignaient à Viger, leur village serait livré aux flammes.

"Rien à faire ici, dit l'inconnu, lorsque ces menaces lui eurent été rapportées. Venez....

—Où ? demanda Viger.

—A deux milles de Longueuil, répondit-il. Ne donnons pas aux bureaucrates un prétexte pour se livrer à des représailles. Elles ne viendront que trop tôt peut-être !

—Partons !" dit Viger.

Tous deux reprirent la route à travers champs, suivis de leurs hommes. Ils atteignirent la ferme Trudeau, et se placèrent dans un champ voisin. Il était temps. Un nuage de poussière se levait à un quart de mille, annonçant l'approche des prisonniers et leur escorte.

La voiture arriva. Aussitôt Viger s'avancant vers le chef du détachement :

"Halte, lui dit-il, et livrez-nous les prisonniers au nom du peuple !

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

MONTREAL, 24 MAI 1890

LE REGIMENT

PREMIÈRE PARTIE

LE SOUS-OFFICIER JACQUES

(Suite)

Moriani habitait au cinquième étage d'une petite maison de la rue Saint-Roch, un cabinet étroit, assez large à peine pour sa malle, une chaise, une table de nuit et un lit de fer. Sur le carré, deux autres cabinets, pareils au sien, étaient habités par un frère et une sœur, Pierre et Aimée Gironde. Pierre, âgé de dix-huit ans, était apprenti mécanicien. Aimée était couturière pour les tailleurs et travaillait chez elle; la sœur faisait vivre le frère; elle était, du reste, plus âgée de quelques années. Vivant contraste entre eux, lui, jofflu, rouge, ayant de la vie plein les veines; elle pâle, la poitrine rentrée, toussant et souffrant. Jolie malgré tout, et intéressante avec sa mine chiffonnée sous ses cheveux blonds qui frisaient et ses yeux d'un bleu de faïence dont la prunelle était toujours énorme. Les trois jeunes gens avaient vite fait connaissance et les dimanches ils sortaient ensemble pour aller jusque vers les remparts où ils s'asseyaient dans l'herbe, durant les belles et chaudes soirées d'été.

Un jour on ramena Pierre Gironde chez sa sœur. Il avait les deux jambes brisées par l'engrenage d'une machine. Le lendemain, après l'opération, il mourait d'une hémorragie entre les bras des médecins et des internes à l'Hôtel-Dieu. Aimée faillit le suivre. Ce qui la sauva peut-être et l'empêcha d'attenter à ses jours, ce fut la pensée qu'elle était adorée d'André. Elle l'aimait aussi, du reste. Et l'un près de l'autre, rapproché, encore par ce malheur, elle devint sa femme. Ce furent deux mois d'ivresse pour la pauvre fille, car elle était vraiment ivre et vivait dans un rêve. Mais le réveil fut sinistre. La maladie veillait à ce chevet. Aimée s'alita. Elle ne voulait pas se croire en danger tout d'abord. Toussant et tachant de rouge ses mouchoirs, elle travaillait encore, laborieuse jusqu'au bout, parce qu'elle se doutait bien que le jour où la besogne forcément tomberait de ses pauvres longs doigts affaiblis, la mort ne serait pas loin. André la voyait tous les jours un peu plus faible.

—Laisse-moi donc aller à l'hôpital, disait-elle. Là, on me soignera et cela ne te coûtera rien.

Il s'y refusait. Il voulait la garder auprès de lui. Et puis, il s'était informé, il n'était pas bien sûr que l'hôpital recevrait la poitrinaire. La mort pouvait se faire attendre longtemps encore. Les hôpitaux ne doivent pas s'encombrer de phthisiques. Il aurait fallu, à la malade, du bon vin, de la viande, une nourriture fortifiante, un air plus salubre, les matinées et les soirées vivifiantes de la campagne. Au lieu de cela, l'air pourri de son étroit cabinet dont la fenêtre en tabatière s'ouvrait sur les cheminés voisins. A lieu d'une nourriture substantielle, à peine les médicaments nécessaires. Ses petites économies, fortement atteintes par les frais de l'enterrement du pauvre Pierre, s'en allaient tous les jours, sou par sou, et se fondaient en drogues de toute sorte. Et comme elle avait été obligée de cesser tout travail, bientôt il n'y eut plus rien.

André la secourut. Il l'avait aimée d'amour. Maintenant la pitié l'emplissait pour cette pauvre déshéritée. Il se priva pour elle, retranchant sur sa nourriture, s'endettant, vendant sa montre en argent, demandant de l'avance à Patoche, et malgré tout n'arrivant pas à donner à la pauvre ce qui lui eût été nécessaire. Ce fut ainsi que s'écoula l'hiver, saison terrible pour les malheureux.

Au printemps, le médecin déclara qu'Aimée ne passerait pas la belle saison, si l'on ne trouvait pas le moyen de l'emmener à la campagne. A la campagne! Il aurait fallu, pour cela, un peu d'argent d'avance. Et André était endetté. Il n'avait plus crédit nulle part. Il vivait de pain, de quelques fruits ou de fromage et buvait de l'eau. Que faire? Comment la secourir?

Dans son lit, maintenant, elle sommeillait presque toujours. Elle avait déjà une figure de morte, d'une maigreur effroyable, la peau collée sur les os, les yeux creux. On entendait râler sa poitrine comme si chaque respiration lui avait coûté un effort suprême, une souffrance aiguë. Nuits et jours s'écoulaient sans qu'elle proférât une parole, si ce n'est parfois, à de très longs intervalles, une plainte douce à l'adresse de son mari.

—Mon pauvre André! que de soucis je te donne!

Pouvait-il la laisser mourir ainsi? Il lui eût fallu si peu: Cinq ou six cents francs d'avance, pour lui permettre de prendre à la campagne, du côté de Meudon, cause des bois, une modeste, bien modeste installation. Elle demeurerait là, avec une bonne qui veillerait sur elle, pendant qu'il serait, lui, à son bureau. Tous les soirs il reviendrait. Et les dimanches, il resterait auprès d'elle. Mais cinq ou six cents francs, c'était une somme énorme. Il ne la possédait pas. Il ne prévoyait pas qu'il pût la posséder.

Patoche seul pouvait lui venir en aide. Il s'en ouvrit à lui.

—Monsieur Moriani, répondit l'homme d'affaires, vous avez fait la bêtise de vous marier avec une pauvre fille, étant déjà pauvre vous-même. Vous avez par conséquent des dettes. Je vous ai versé deux cent cinquante francs d'appointements d'avance. Et vous trouvez que cela ne suffit pas? Et voilà qu'aujourd'hui vous me demandez cinq cents francs? Si ce n'était ce que vous me devez, je me priverais dès aujourd'hui de vos services monsieur. Tenez vous le pour dit et n'y revenez plus.

André suppliait. Il faisait le tableau de l'horrible détresse dans laquelle Aimée se trouvait. Il n'implorait pas pour lui. C'était pour elle.

—Elle va mourir, monsieur. Ce que je vous demande, c'est pour adoucir ses derniers moments. C'est effroyable de la voir ainsi privée de tout. Depuis quinze jours, je ne puis même plus lui donner de vin à boire. Elle boit de l'eau et chaque gorgée qu'elle avale déchire sa poitrine et la fait râler.

—Je n'y peux rien. Tirez vous seul de votre guépier.

—Je vous rembourserai par mois, sur mes appointements.

—J'ai dit: Non.

Il n'y avait plus rien à faire. Patoche serait inflexible. Cette scène s'était passée dans le bureau de la rue Saint-Honoré. Patoche, ayant des courses à faire, sortit presque aussitôt. Moriani resta seul. Le jeune homme était accablé. Il fut longtemps le front appuyé sur les mains, les yeux fixes, regardant au fond de lui-même. Un sourire haineux crispait ses lèvres. Ses mains se serrèrent et il eut un vague geste de menace vers la porte par où venait de disparaître Patoche.

—Sans cœur et sans pitié! murmura-t-il.

Tout à coup ses yeux tombèrent sur la caisse énorme qui garnissait tout un pan de mur, vers la gauche. Et la haine de son sourire se changea en une ironie amère. Sans doute cette pensée était importune, car il essaya de la chasser, se leva, marcha vivement dans le bureau, voulut même travailler. La pensée persistait. Il alla se planter debout devant la caisse et penché sur les serrures, sur le chiffre, il réfléchissait profondément. Jamais Patoche ne lui confiait le chiffre, jamais non plus la clef. S'attaquer à la formidable porte de fer, s'était se prendre à l'impossible. Ses poings crispés s'abattirent contre elle. Il ne réussit qu'à se faire du mal.

Il revint à son bureau et se remit à rêver. Tout à coup il se lève de nouveau. Il se dirige vers le bureau particulier de Patoche. Il l'a vu souvent mettre des billets de banque dans un des tiroirs, un tiroir à caisse, avant de les serrer dans le coffre-fort. Peut-être reste-t-il là quelques billets. Peut-être reste-t-il là un rouleau d'or. Sa résolu-

tion est prise. Patoche n'a pas voulu lui rendre ce service. Eh bien, il volera Patoche. Ses clefs particulières, qu'il essaye une à une, ne vont pas à la serrure. Alors, il se sert d'une paire de longs ciseaux très solides et pointus. Il s'acharne sur le tiroir avec rage. Il fait sauter la serrure.

Dans le tiroir, il n'y a que des papiers sans valeur. Mais il y a une caisse intérieure, également fermée à clef. La serrure de celle-là est brisée également. Dans le fond, cinq ou six pièces d'or seulement, mais dans un portefeuille, un billet de banque de cinq cents francs. Il prend l'or, il s'empare du billet et cache le tout dans sa poche précipitamment. Il est blême. De son front ruissellent de grosses gouttes de sueur. Ses mains sont agitées de frissons convulsifs. Il ne respire plus. Son cœur a cessé de battre. Il n'a plus maintenant qu'un désir: quitter ce bureau, fuir ces tiroirs ouverts qui semblent crier tout haut son crime. Et, ne songeant même pas à les refermer, il relève la tête, fait deux pas et pousse un cri d'épouvante et de rage.

Patoche est devant lui qui le regarde. Certes, si Moriani avait eu une arme, à ce moment, Patoche aurait couru le plus grand danger. En l'état de surexcitation où il était, c'était une sorte d'ivresse, il l'aurait tué.

—Monsieur, dit Patoche, vol avec effraction, avec cette aggration que vous êtes mon employé et que vous aviez ma confiance, ci: Vingt ans de travaux forcés. Je connais mon code pénal aussi bien que mon code de procédure.

Le mot pénétra dans Moriani comme un lame de couteau qui lui eut traversé la poitrine.

—Monsieur Patoche, ayez pitié.

Il tira de sa poche le billet de banque et les pièces d'or et les jeta aux pieds de l'homme d'affaires.

—Tenez, dit-il, je vous assure que je n'ai pris que cela.

—Cela suffit.

Moriani, l'ivresse passée, tremblait de tous ses membres.

—Monsieur Patoche, je ne savais pas ce que je faisais, la pensée de ma pauvre femme qui se meurt, votre refus, mon désespoir, tout cela m'a rendu fou, mais ne me perdez pas, ne me livrez pas, je ne vous ai pas volé, puisque voici l'argent, si vous voulez me livrer à la police, eh bien, j'aime mieux mourir. Je me ferai sauter la cervelle.

Patoche réfléchissait. Non pas qu'il eût pitié de ce garçon. Il ne connaissait pas la pitié. Son cœur était inaccessible à ce sentiment; il réfléchissait, c'est qu'il essayait de deviner comment il tirerait profit de la situation. Moriani, pleurant, s'était mis à ses genoux et cherchait ses mains.

—Je ne vous livrerai pas, dit Patoche, soit!

Un éclair de joie éclaira le visage bouleversé d'André.

—Bien vrai?

—Oui.

—Oh! monsieur, que ne ferais-je pas pour vous?

—Je ne vous demande rien. Je vous chasse.

—Ah! monsieur, vous me chassez au moment où vous venez d'enchaîner mon dévouement et la reconnaissance de toute ma vie.

—Eh bien, il est possible que plus tard je fasse appel à l'un et à l'autre. En attendant, vous ne trouverez pas étrange que je prenne contre vous certaines précautions.

—Faites, monsieur. Ne suis-je pas en votre pouvoir?

Patoche sortit, surveillant Moriani pour l'empêcher de fuir. Mais il n'y avait qu'une porte au bureau, ouvrant sur l'escalier, et Patoche se tenait devant cette porte. Il appela, d'une voix forte, en se penchant sur la rampe:

—Monsieur Simon.

C'était le concierge de la maison.

—Monsieur? répondit celui-ci.

—Allez chercher Lequelet et montez avec lui dans mon bureau.

Lequelet était le marchand de vin voisin.

—Que voulez-vous faire, monsieur? interrogea Moriani, alarmé.

—Vous allez bien voir.

Simon et Lequelet montèrent au bout de cinq minutes. Patoche, du doigt, leur désigna André Moriani et sèchement:

—Ce garçon est mon employé. Je l'ai surpris au moment où il venait de fracturer un tiroir et où il s'enfuyait en m'emportant six cents francs environ.

—Misérable ! dirent les deux hommes en s'élançant sur lui.

—Arrêtez ! dit Patoche. Je ne veux pas le livrer à la justice.

Et avec un geste noble et la parole emphatique :

—Il se repentira peut-être.

Puis s'adressant à Moriani atterré :

—Reconnaissez, devant ces deux témoins, la vérité de mon accusation.

—L'accusation est vraie, dit le malheureux.

—C'est parfait. Mettez-vous donc à mon bureau et écrivez.

Moriani se tordit les mains. Il soupçonnait quelque terrible chose.

—Monsieur Patoche ! implora-t-il.

—Monsieur ?

—Par pitié !

—Préférez-vous que je fasse appeler des gardiens de la paix ?

Moriani essuya son front, puis, en chancelant, il se dirigea vers le bureau, y tomba plutôt qu'il ne s'y assit, prit une plume et attendit.

—Etes-vous prêt ?

—Oui, monsieur, dit-il.

—Ecrivez !

Patoche prit un temps, regarda Moriani d'un air triomphateur et dicta :

« Je reconnais avoir fracturé deux tiroirs du bureau de M. Patoche, mon patron, et y avoir volé environ six cents francs. Pris en flagrant délit par mon patron, je lui ai restitué la somme volée. M. Patoche ne m'a pas livré à la justice parce qu'il a eu pitié de moi, et je n'ai pu lui refuser de lui signer cette accusation que je porte contre moi-même et dont il se servira comme il le jugera convenable. Les témoins qui signent avec moi ont entendu mon aveu et mon pardon. »

Quand Moriani eut écrit le dernier mot, Patoche prit le papier, s'assura que rien n'avait été oublié et dit :

—Il ne manque plus que votre signature.

Moriani signa. Simon et Lequelet signèrent.

—Maintenant, monsieur Moriani, vous êtes libre. Vous pouvez aller vous faire pendre ailleurs.

Le jeune homme sortit ; il était obligé de s'appuyer contre les murs. On eût dit qu'il était ivre.

—Vous avez eu tort de vous montrer si généreux, monsieur Patoche, dit le concierge. Vous vous en repentirez peut-être.

Patoche plia précieusement le papier et le mit dans sa caisse. Moriani rentra rue Saint-Roch. Quinze jours après, Aimée agonisait. L'agonie de ces sortes de maladies est longue. Elle mourut doucement. Patoche n'avait plus entendu parler de son ancien employé. Et c'est à lui qu'il pensait depuis quelques jours.

—Il a le même âge que Jacques, se disait-il, il est gentil garçon, d'une figure sympathique, il est fort intelligent. Ah ! comme il me serait utile en ce moment. Mais où diable le retrouver ? Qui sait s'il n'est pas retourné en Italie ?

Il avait quelques relations à la sûreté et au service des garnis ; il fit faire une enquête par ces deux services, mais sans résultat ; à la préfecture le nom de Moriani était inconnu ; et les inspecteurs des garnis ne purent relever ce nom sur les registres des hôtels et des logeurs. Moriani avait disparu de Paris selon toute apparence. Les jours s'écoulaient et Patoche ne trouvait pas de solution au problème qu'il s'était posé. Et la misère s'accroissait. L'habit se râpait de plus en plus. La chemise devenait de plus en plus sale. La grande caisse ne s'ouvrait plus depuis longtemps. Alors il brûla ses vaisseaux. Il se souvenait d'Antoine de Pontalès et du rôle louche que celui-ci avait joué dans la disparition du fils de Marguerite. Dans la détresse où il était il eut recours à lui. Il savait qu'Antoine, extrêmement riche, avait fait le mariage rêvé par son ambition. Le département du Loir-et-Cher l'avait envoyé à la chambre et renouvelait son mandat à toutes les élections. Il était très influent, très considéré, en passe de devenir ministre du commerce.

—Pontalès doit avoir une peur salutaire du scandale, si j'en profitais ? Oui, mais il ne doit pas être

commode à effrayer, et s'il lui prenait fantaisie de me faire arrêter pour chantage ? Il a le bras long, et la longueur de son bras pourrait bien m'envoyer faire un tour à la Nouvelle-Calédonie. Le premier prétexte suffirait pour cela. Patoche, mon ami, prends garde.

A force d'y songer, il finit par se dire que sans menacer Pontalès d'un scandale, mais en se rappelant simplement à son souvenir, il lui emprunterait peut-être quelque argent. Il se hasarda donc. Rue de Courcelles, on l'introduisit dans un petit salon. M. de Pontalès avait plusieurs visiteurs dans son cabinet. Patoche s'assit et prit patience. Il n'était pas là depuis un quart d'heure qu'il voyait entrer dans le salon un jeune homme qui semblait un habitué, car il se dirigea droit vers le cabinet de Pontalès et entra après avoir frappé. Il avait sous le bras une serviette bourrée de papiers, et en passant devant Patoche, il avait jeté sur lui un coup d'œil distrait, le coup d'œil d'un homme qui regarde un inconnu sans le voir, la pensée occupée d'autre chose. Mais si la vue de Patoche n'avait paru produire aucun effet sur le jeune homme, la vue du jeune homme avait profondément troublé l'agent d'affaires. A peine l'autre avait-il disparu que Patoche se dressait. Et il ne put retenir une exclamation.

—Mais le voilà ! c'est Moriani ! C'est Moriani, j'en suis sûr.

Il se rassit, attendant. Une heure se passa. Personne ne sortait de chez Pontalès. Patoche entendait un bruit de voix confuses. Un valet de chambre qui venait d'entrer chez le député, après un coup de sonnette électrique, en ressortit presque aussitôt et vint à Patoche :

M. le comte ne pourra vous recevoir aujourd'hui monsieur, dit-il ; M. le comte le regrette beaucoup et prie monsieur, soit de lui écrire, soit d'aller le demander à la chambre vers trois heures pour lui expliquer le motif de sa visite.

Le motif de sa visite ? Patoche n'y songeait plus guère.

—Dites-moi, l'ami, un renseignement, s'il vous plaît ?

Et familièrement, il prit un des boutons d'or de la livrée bleu du valet de chambre. Il se mit à tortiller ce bouton, entre ses doigts, dans tous les sens.

—A votre service, monsieur.

—Tout à l'heure, un jeune homme est entré ici, puis dans le cabinet de M. de Pontalès. C'est un petit brun, joli garçon.

—M. Pierre Gironde.

—Comment l'appellez-vous ?

Le valet de chambre répéta, complaisant, bien stylé et très digne. Toutefois il avait l'air un peu surpris de l'allure étrange de Patoche et il le regardait avec inquiétude la chemise jaunie par l'usage, chiffonnée, la cravate déchirée, usée, le gilet sans boutons, la redingote dont on voyait le fil aux coudes et la graisse sur les revers.

—Vous devez vous tromper, l'ami, dit Patoche.

—Ce jeune homme avait une serviette sous le bras ?

—Justement.

—Un par-dessus marron ?

—Je crois que oui.

—Et un monocle ?

—En effet.

—Eh bien, je ne me suis pas trompé, c'est M. Pierre Gironde.

—Un député, sans doute, insista Patoche.

—Non, mais le secrétaire de M. le comte. Est-ce tout ce que monsieur désire savoir ?

—Oui, merci, mon ami.

Patoche fit mine de fouiller dans ses poches, mais le valet de chambre, comprenant le geste, lui tourna le dos. L'homme d'affaires sortit. Il ne se tenait pas pour battu.

—Pierre Gironde, se disait-il, Pierre Gironde. Je ne connais pas ce nom-là. Est-ce que je me serais trompé à ce point ? Non. Du reste, j'en aurai le cœur net.

Il rentra à l'hôtel de la rue de Courcelles ; le concierge était sous le porche.

—A quelle heure pourrai-je voir M. Pierre Gironde ?

—A trois heures, monsieur.

—Ici, n'est-ce pas ?

—Non, M. Gironde sera parti, mais il reste chez lui de trois heures à cinq heures.

—C'est que j'ai perdu son adresse, fit Patoche se grattant le crâne.

—Rue de Courcelles, monsieur, trois maisons plus bas.

A quatre heures, il entra à l'adresse indiquée. La maison était toute neuve, élégante, confortable.

—Au troisième, au-dessus de l'entre sol, avait dit le concierge.

Il appuya sur le bouton d'une sonnette électrique. Une bonne vint ouvrir. Dans l'antichambre, quelques vieilles armes, des chinoïseries. Patoche, en regardant cela, se disait :

—Si ce n'est pas Moriani, je vais me trouver joliment bête.

Mais il haussa les épaules. Il en avait vu bien d'autres.

—J'inventerai une histoire, se dit-il.

La bonne demandait :

—Qui devrai-je annoncer ?

L'homme d'affaires ouvrait déjà la bouche pour dire son nom mais il réfléchit que ce serait prévenir ainsi Moriani, si Pierre Gironde était bien Moriani, et le mettre sur ses gardes. Il se retint et avec un geste protecteur de la main :

—Annoncez M. le marquis de la Millenfait.

La bonne disparut, revint presque aussitôt.

—Entrez, monsieur.

En même temps que Patoche pénétrait dans le salon, un jeune homme y entra, par une porte. C'était bien celui qu'il avait vu chez Pontalès. Il le regarda droit dans les yeux, en le saluant.

Et Patoche eut le plaisir de le voir se troubler un moment, pâlir, comme s'il allait se trouver mal et ne reprendre qu'avec peine sa présence d'esprit.

—C'est lui ! murmura Patoche.

Et il acheva son salut, très cérémonieux. Après quoi, tendant la main à Gironde, avec bonhomie et rondeur, et souriant comme heureux de le revoir :

—Tope là. Ça va bien, mon garçon ?

Pierre Gironde ne sourcilla pas. Il abaissa sur Patoche un regard méprisant.

—Vous devenez fou, je suppose ? Vous êtes souffrant ?

—Moi ? Jamais je ne me suis mieux porté.

—Eh bien, vous vous méprenez, mon brave homme, je ne serre pas la main des gens que je ne connais pas.

—Parce que je suis pauvre ? Parce que mon habit n'est pas de première jeunesse, ni ma chemise de la première fraîcheur ? Parce que la boue de Paris a usé, depuis trop longtemps, le vernis de mes bottines ! Dame, mon garçon, ce n'est pas ma faute. Il y a des hauts et des bas. Je ne fracture pas les tiroirs, moi.

—Encore une fois, je ne vous connais pas.

—Et moi, je vous connais. Ah ! par exemple, je l'avoue, je vous connais, mais ce n'est pas sous le nom de Pierre Gironde dont vous vous êtes affublé depuis votre sortie de mes bureaux. Au temps où vous étiez employé du bonhomme Patoche, vous vous appeliez André Moriani, un nom plus ronflant et plus poétique que Pierre Gironde qui est bien proaisique, et vous étiez Italien d'origine. Bonjour, Moriani, ça va bien ?

Et de nouveau Patoche tendit la main. Gironde se dirigea vers la cheminée et tira un cordon. Patoche s'en émut.

—Hein ! Qu'est-ce que vous faites ?

—Comme je vois que j'ai affaire à un fou, et peut-être à un fou dangereux, je vais prier ma bonne d'aller me chercher deux gardiens de la paix.

—C'est une bonne idée, cela, monsieur Moriani, car nous ferons de cette façon d'une pierre deux coups. J'ai, chez moi, dans la caisse que vous connaissez, elle est vide, hélas, depuis longtemps, un papier précieux qui me gêne. Je le remettrai à ces honorables messieurs qui vont monter ici et nul doute que la police, guidée par moi, n'en fasse son profit.

Et s'asseyant avec dignité dans un fauteuil profond :

(A suivre)

Colonne Carsley

GRANDE VENTE DE SOUS-VÊTEMENTS

Nous avons acheté une grande partie du stock de Sous-Vêtements de coton blanc pour d'un manufacturier.

LA PLUS BELLE OCCASION

C'est la plus belle occasion que nous ayons eue depuis plusieurs années. Ce lot est considérable et doit être vendu de suite, parce que nous avons besoin de la place qu'il occupe.

REDUCTION PARTOUT

Nous avons acheté ce lot à de si bonnes conditions, que cela va nous permettre de faire de réduction sur tout notre assortiment de Sous-Vêtements en coton blanc tout en donnant des chances sur un grand nombre d'articles.

LE MEILLEUR PLAN

Nous croyons que c'est le meilleur plan, car les lots, achetés à grand sacrifice ne sont pas généralement, bien assortis, et il n'y a que quelques personnes qu'en bénéficient.

TOUT LE MONDE EN PROFITERA

En devisant les avantages de cet achat sur notre assortiment de Sous-Vêtements tout le monde en bénéficiera quelle que soit la grosseur ou la grandeur.

LA CRÈME DES MARCHÉS

Les clients feront bien de venir de bonne heure et d'acheter la crème du marché, avant que les petits commerçants ne viennent.

S. CARSLY.

Département des Modes

Un grand assortiment de Fleurs
Un grand assortiment de Fleurs

Aux prix du gros
Aux prix du gros

Libres et en bouquets
Libres et en bouquets

S. CARSLY.

Département des Modes

Chapeaux de dentelle
Chapeaux de dentelle

Bonnets de dentelle
Bonnets de dentelle

Garnis et non garnis
Garnis et non garnis

S. CARSLY.

Département des Modes

Chapeaux de paille noire
Chapeaux de paille noire

Chapeaux en paille blanche
Chapeaux en paille blanche

Chapeaux en paille de couleurs
Chapeaux en paille de couleurs

Choix sur des milliers
Choix sur des milliers

S. CARSLY.

Département des Modes

Rubans à la mode
Rubans à la mode

Dentelles à la mode
Dentelles à la mode

Garnitures à la mode
Garnitures à la mode

Formes à la mode
Formes à la mode

S. CARSLY.

AVIS IMPORTANT

Grande vente de Bas

Provenant des fabriques anglaises
Beaux bas par côtes ou unis, pour femmes et enfants

A moins de la moitié

du prix des manufacturiers

Doivent être vendus

pour des milliers de piastres

De beaux Bas

à moins de la moitié du prix des fabricants

La vente se poursuit actuellement

S. CARSLY.

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Colonne Carsley

HENRI LARIN,

PHOTOGRAPHE

2202 -- RUE NOTRE-DAME -- 2202

31116



UNE LIVRE DE

JOHNSTON'S FLUID BEEF

a autant de valeur nutritive, véritable et réelle que 4 1/2 livres de beefsteak frimé. Il est une nourriture parfaite pour les malades. La valeur d'une nourriture comme celle-ci est indispensable pour les dyspeptiques.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

"WESTERN"

CONTRE LE FEU ET SUR LA MARINE

Revenu pour l'année 1889..... \$2,025,192.53
Sécurité pour les assurés..... 1,837,336.41

BUREAU A MONTREAL, 194 RUE ST-JACQUES

ARTHUR HOGUE, Agent du département français.

J. H. ROUTH & Co., Agents généraux.

Nous donnons des reçus et des polices écrites en français. Institutions religieuses et propriétés de campagne assurées à de très bas taux.

HONNEUR AUX REMÈDES SAUVAGES DE GEO TUCKER

EMPLATRE DES MONTAGNES VERTES. SIROP BOTANIQUE DE GEO TUCKER EST GARANTI DE GUÉRIR LA TOUX ET LA COQUELUCHE.

ARRAPAHOU

DE BAUME DES MONTAGNES VERTES

DE GEO TUCKER, POUR LES MALADIES INTERNES ET EXTERNES REMÈDES BIEN CONNUS.

<p>\$5.000 DE RECOMPENSE POUR DE MEILLEURES MEDECINES PATENTÉES VENDUS PAR TOUS PHARMACIENS ET EPICIERS RESPECTABLES DEPOT CHEZ</p>	<p>MÈRES SAUVEZ LA VIE A VOS PETITS ENFANTS EN DEMANDANT TOUJOURS A VOTRE PHARMACIEN LES BONBONS DE CHOCOLAT INDIEN DES MONTAGNES VERTES DE GEO TUCKER POUR LES VERS.</p>	<p>N'OUBLIEZ PAS DE DEMANDER LES PETITES PILULES POMMES DE MAI DE LA MONTAGNE VERTE & GEO TUCKER POUR LA PURGATION. DYSPEPSIE. CONSTIPATION ETC 12 PILULES LA DOSE</p>	<p>DES MILLIERS DE PERSONNES SOUFFRANTES ONT IMMEDIATEMENT RECOURS AUX Remèdes Sauvages DE GEO. TUCKER</p>
---	---	--	--

LYMAN, FILS & CIE PHARMACIE EN GROS, RUE ST-PAUL, MONTREAL. 429, RUE GRAIG EN FACE DU CHAMP DE MARS

Alcide Chausse
Architecte
No. 1541 Rue St Catherine.
Montreal.
Téléphone Bell 6504.

ETABLIE EN 1870



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons tous les jours en magasin les articles suivants :

Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS

Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs

Moutarde Française Glycerine, Collefortes.

Huile d'Olive en demi pintes, pintes et pots.

Huile de Foie de Morue, etc., etc.

HENRI JONAS & CIE
10--RUE DE BRESOLES--10
Bâtisses des Sœurs) MONTREAL

SANS PEUR ET SANS REPROCHE

SAVONS MEDICAUX DU DR V. PERRAULT

Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau, sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorroïdes, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

NUMÉROS ET USAGES DES SAVONS

Savon No 1.—Pour démangeons de toutes sortes.

Savon No 5.—Pour toutes sortes de dartres.

Savon No 8.—Contre les taches de rousse et le masque.

Savon No 14.—Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.

Savon No 17.—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.

Savon No 18.—Pour les hémorroïdes. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables, et cela dans les cas les plus chroniques. Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par la poste sur réception du prix (25 cents).

ALFRED LIMOGES, Saint-Eustache, P.Q.

Saint-Nicolas, journal illustré pour garçons et filles, paraissant le 1^{er} de chaque semaine. Les abonnements partent du 1^{er} décembre et du 1^{er} juin. Paris et départements, un an 18 fr.; six mois 10 fr.; Union postale, un an 20 fr.; six mois 12 francs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris (France).

Attraction sans précédent

Plus de deux millions distribués



COMPAGNIE de la LOTTERIE de l'ETAT de la LOUISIANE

Incorporée par la Législature pour les fins d'éducation et de charité, et ses franchises déclarées, être parties de la présente Constitution de l'Etat en 1879, par un vote populaire écrasant.

Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les Grands Tirages Simples ont lieu mensuellement, les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.

En Renommée durant Vingt Ans, pour l'intégrité de ses tirages et le paiement exact de ses prix Attesté comme suit :

" Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que tout est conduit avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intéressés : nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec des fac-simile de nos signatures attachés dans ses annonces.

Let. J. J. Emery

Commissionaires

Nous, les soussignés, Banques et Banquiers, paierons tous les prix gagnés aux Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos caisses.

R. M. Walsley, Prés. Louisiana National Bk
Pierre Lanoux, Prés. State National Bk
A. Baldwin, Prés. New Orleans National Bk
Carl Kohn, Prés. Union National Bk

TIRAGE MONSTRE

A L'ACADEMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE ORLEANS, MARDI, LE 17 JUIN 1890

PRIX CAPITAL - - - - - \$800,000

100,000 BILLETS à \$40 chaque. Mois, \$20
Quart, \$10. Huitième, \$5. Quarantième, \$1

LISTE DES PRIX

1 PRIX DE \$600,000 est.	\$600,000
1 PRIX DE 200,000 est.	200,000
1 PRIX DE 100,000 est.	100,000
1 PRIX DE 50,000 est.	50,000
2 PRIX DE 20,000 sont.	40,000
5 PRIX DE 10,000 sont.	50,000
10 PRIX DE 5,000 sont.	50,000
25 PRIX DE 2,000 sont.	50,000
100 PRIX DE 800 sont.	80,000
200 PRIX DE 600 sont.	120,000
400 PRIX DE 400 sont.	200,000

PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX DE \$1,000 sont.	100,000
100 PRIX DE 800 sont.	80,000
100 PRIX DE 400 sont.	40,000

PRIX TERMINANT

1,998 PRIX DE \$200 sont.	\$399,600
3,144 prix se montant à.....	\$2,159,600

AGENTS DEMANDES

Pour prix aux clubs et autres informations adressez-vous aux soussignés. Ecrivez lisiblement et donnez votre résidence, ville, comté, rue et numéros.

Les retours par malle se feront plus rapidement en nous envoyant une enveloppe portant votre propre adresse. Nommez LE MONDE ILLUSTRÉ.

IMPORTANT
S'adresser à M. A. DAUPHIN, New-Orléans, La.
ou M. A. DAUPHIN, Washington, D. C.

Par lettres ordinaires, contenant mandats émis par toutes les Compagnies d'Express, New-York Exchange, ou Traités et Mandats-Poste.

Adressez vos Lettres Enregistrées contenant de l'Argent à
NEW ORLEANS NATIONAL BANK, New Orleans, La.

Souvenez-vous que le paiement des Prix est Garanti par Quatre Banques Nationales de la Nouvelle-Orléans, et que tout billet porte la signature du Président d'une institution dont les droits d'exister sont reconnus par les plus hautes cours; par conséquent, défiez-vous des contrefaçons ou des proportions anonymes.

Une Piastre est le prix de la plus petite partie ou fraction d'un billet émis par nous dans aucun tirage. Ce qu'on pourra offrir pour moins d'un dollar, portant notre nom, est fait dans le but de frauder.